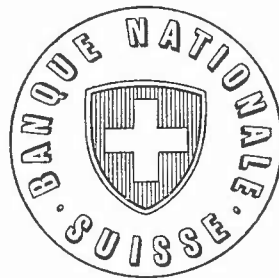


Banque Nationale Suisse

1954



47^e rapport
de la
Banque Nationale Suisse
1954

Rapport de la Direction générale

sur l'activité de la

Banque Nationale Suisse

en 1954

Considérations générales

L'année économique 1954 se range à juste titre parmi les années de prospérité que de grandes parties du monde ont connues après avoir surmonté les difficultés de l'après-guerre. Contrairement à une opinion fort répandue qui, fondée sur l'évolution intervenue aux Etats-Unis, prévoyait un recul de l'activité de l'économie en Europe occidentale, la situation dans cette région de notre continent est demeurée en général favorable. En Amérique du Nord, le fléchissement a été enrayé avant d'avoir dégénéré en crise et un mouvement de reprise a commencé vers la fin de l'année. A la différence de ce qui s'était passé en 1949, l'économie de l'Europe occidentale s'est montrée déjà assez consolidée pour offrir des possibilités de compenser, sur son propre marché, les pertes dues aux difficultés temporaires qui avaient surgi dans les relations avec l'outre-mer. Même les tensions continues dans la politique mondiale ne sont pas parvenues à exercer une influence profonde sur cette heureuse évolution. Les commandes d'armements et les achats de l'économie de guerre pour constituer des réserves ont été un important soutien de la conjoncture.

Le jugement porté sur la situation économique internationale serait unilatéral, si l'on se bornait à ces brèves indications sur la persistance d'une bonne conjoncture. Quelques développements, qu'il faut qualifier de critiques, se sont renforcés en 1954 et ils méritent

de retenir notre attention. Des méthodes de culture perfectionnées et une série d'abondantes récoltes ont entraîné, dans de grandes parties du monde, un accroissement de la production agricole qui a suscité des difficultés d'écoulement et provoqué une baisse de prix de matières premières et de denrées alimentaires. Comme les prix des produits industriels n'ont pas fléchi dans la même proportion, il s'en est suivi un déséquilibre auquel les gouvernements ont cherché à remédier en fixant des prix minima pour les produits agricoles et en achetant les excédents des récoltes. Simultanément les bourses de valeurs ont connu une augmentation extraordinaire des transactions et une hausse des cours qui permettent de conclure qu'une partie du capital disponible ne s'est pas orientée vers la production de biens, mais a été consacrée à des placements en titres et à des spéculations en bourse. Cette évolution a été stimulée en plus d'un endroit par la création d'argent supplémentaire et par une politique de crédit libérale qui ont de nouveau exercé une pression inflationniste. On s'abuserait en fermant les yeux sur les points faibles qui existent aujourd'hui dans la situation économique mondiale.

La situation de l'économie suisse, elle aussi, est demeurée favorable dans son ensemble. La lutte pour les débouchés est devenue plus âpre, ce qui oblige à calculer les prix de revient au plus juste. Des difficultés d'adaptation et de transformation ont surgi dans quelques branches, par exemple l'industrie textile et l'horlogerie. La balance commerciale s'est normalisée en ce sens que la valeur des importations – les importations s'étant accrues pendant que les exportations demeuraient à un niveau élevé – a dépassé celle des exportations. Un vif mouvement touristique a permis à l'hôtellerie et aux entreprises de transports de participer à cette heureuse évolution et il a favorisé en même temps les affaires du commerce de détail. La construction de logements, de bâtiments industriels, ainsi que les travaux publics ont dépassé les chiffres déjà très élevés de l'année précédente et procuré des occasions de travail et de gain à de nombreuses entreprises. Les revenus constamment favorables ont permis d'atteindre un niveau de vie qu'on n'a guère connu jusqu'ici et qui présuppose la persistance d'une haute conjoncture. L'abondance des moyens sur le marché de l'argent et la facilité d'obtenir des crédits ont également contribué à soutenir les affaires. Par rapport à l'activité de l'économie, l'accroissement du volume de l'argent créé par la banque d'émission est demeuré faible.

On se plaît à constater qu'au cours de l'exercice des progrès considérables ont de nouveau été faits dans la voie qui mène à un service des paiements plus libre entre les pays. Il est vrai que la convertibilité proprement dite, c'est-à-dire la possibilité pleine et entière d'échanger les monnaies entre elles et contre de l'or, n'a pas encore été réalisée. Il ne fallait du reste pas s'y attendre. Nous nous félicitons plutôt de voir qu'on avance avec patience et circonspection vers ce but commun de la politique économique de l'Europe occidentale. C'est dans cet esprit que la Suisse a pu, elle aussi, approuver la prorogation pour une année de la validité de l'Union européenne de paiements. Cette reconduction laisse encore aux gouvernements et aux banques d'émission de l'Europe occidentale plus d'une occasion de prendre des mesures de libération

dans le trafic des paiements et de rapprocher ainsi les conditions économiques et monétaires du degré de maturité où l'on peut passer à la convertibilité avec des chances de succès durable. Au cours de l'exercice, les pays ont rivalisé de zèle pour encourager cette évolution, en revenant à la libre importation de leurs propres billets de banque, en libérant une partie du trafic des capitaux, en atténuant la rigueur de l'obligation de livrer les devises étrangères, ainsi qu'en débloquant des avoirs étrangers, en facilitant les importations de la zone dollar et en augmentant les allocations de devises pour les voyages. La Suisse n'avait plus à prendre de telles mesures. Toutefois la libération croissante des transferts provenant de pays voisins peut créer dans notre service réglementé des paiements des difficultés qu'il faudra éliminer. Il sera difficile de reprendre à l'étranger de gros montants de capitaux tant que la Confédération devra avancer la moitié des sommes à transférer.

Dans le cercle des pays de l'Europe occidentale, le service des paiements s'est effectué sans frictions. Les soldes ont été compensés sur la base des parités des monnaies et conformément aux obligations contractuelles claires et précises assumées par les États membres de l'Union européenne de paiements et leurs banques d'émission. Un ordre assuré correspond aux besoins d'un petit pays qui, comme la Suisse, est étroitement lié avec l'économie mondiale. Si ce régime devait être remplacé dans un proche avenir par une réglementation plus libre entre des monnaies convertibles, il serait dans l'intérêt de la Suisse de donner au nouveau régime le plus haut degré de solidité et de sécurité possible en le fondant sur des cours de change fixes.

C'est dans le cadre des événements que nous venons d'esquisser que la Banque nationale suisse s'est efforcée, pendant l'année écoulée également, de remplir sa tâche primordiale, à savoir assurer un régime monétaire sain; ses principales préoccupations étaient donc de maintenir la valeur de la monnaie à la parité légale et de limiter le volume des moyens de paiements à disposition de l'économie suisse en vue de sauvegarder le pouvoir d'achat du franc.

Le solde actif de notre balance des revenus vaut à notre pays des entrées considérables de dollars que la banque d'émission doit reprendre et convertir en monnaie nationale dans l'intérêt de l'économie suisse. Cette opération entraîne une augmentation du volume monétaire intérieur qu'il ne faut pas prendre à la légère en raison de l'abondance des moyens de paiements existants. En étroite collaboration avec le Département fédéral des finances et des douanes, la Banque nationale suisse s'efforce de protéger autant que possible le marché des répercussions d'une pléthore de disponibilités. Mais, pour atteindre ce but, elle a aussi besoin de la compréhension et de l'appui volontaire d'une série d'autres institutions qui sont en contact avec le marché de l'argent et des capitaux, en premier lieu les banques. Il n'a pas été possible d'empêcher le volume des moyens de paiements suisses de subir une nouvelle augmentation cette année; mais, en moyenne annuelle, elle est plus faible que les années précédentes.

Les autorités fédérales ont prêté un appui efficace à la politique que la banque d'émission pratique en vue de ménager le marché. Dans cet exercice, l'Etat n'a pas non plus recouru au crédit de la banque d'émission; il n'a pas non plus remis sur le marché les moyens que lui a procurés, en été 1954, le remboursement partiel de ses créances sur l'Union européenne de paiements. On arriverait sans doute à apporter un nouvel allègement au marché en convertissant en obligations à long terme une partie des rescriptions à court terme de la Confédération.

Si la banque d'émission a de nouveau déployé pendant l'exercice une vive activité en faveur de l'économie extérieure de la Suisse, en revanche ses relations avec le marché intérieur sont demeurées rares. Les banques commerciales ont été en mesure de répondre sans notre aide aux besoins de crédits de l'économie. Sauf en fin d'année, elles n'ont dû faire appel au crédit de la banque d'émission que dans une faible mesure et le plus souvent pour faire face à des échéances de fin de mois. La Banque nationale a prêté son concours au développement du service des règlements par simples écritures organisé entre les banques, en acceptant de fonctionner comme une des centrales du «clearing bancaire»; elle estime en effet que cette collaboration rentre dans le cercle des tâches qui lui incombent. Elle a été en contact étroit avec le marché dans les transactions sur devises. Le dollar s'est maintenu le plus souvent au-dessus de notre cours de reprise; il a fallu effectuer des achats d'intervention pendant de brèves périodes, au début de l'été et vers la fin de l'exercice. Dans le trafic avec les pays de l'Europe occidentale, la demande de francs suisses a entraîné l'achat continu de monnaies étrangères. En ce qui concerne les stocks de marchandises, pour le financement desquels la banque d'émission a promis son concours à la Confédération, notre crédit a été mis à contribution dans une moindre mesure; les fonds nécessaires ont été fournis plus largement par les maisons mêmes qui entretenaient les stocks ou par les banques commerciales. Cette évolution était conforme à notre dessein de limiter autant que possible l'octroi de crédits par la banque d'émission dans les périodes où la liquidité règne sur le marché de l'argent et des capitaux.

Situation de l'économie suisse

L'évolution favorable de l'économie suisse a eu pour cause un échange actif de marchandises et de services avec l'étranger, ainsi qu'une forte activité de l'industrie du bâtiment et les conditions de revenus en général bonnes de la population suisse. Pendant les premiers mois de l'exercice, les impulsions venaient surtout du marché intérieur, en particulier de l'industrie du bâtiment et de la consommation privée. Dans le second semestre, la prospérité croissante était aussi attribuable à l'augmentation de la demande d'origine étrangère. Le relâchement, dans plusieurs pays, des restrictions d'importations – les Etats affiliés à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), à l'exception de la France, de l'Islande et de la Turquie,

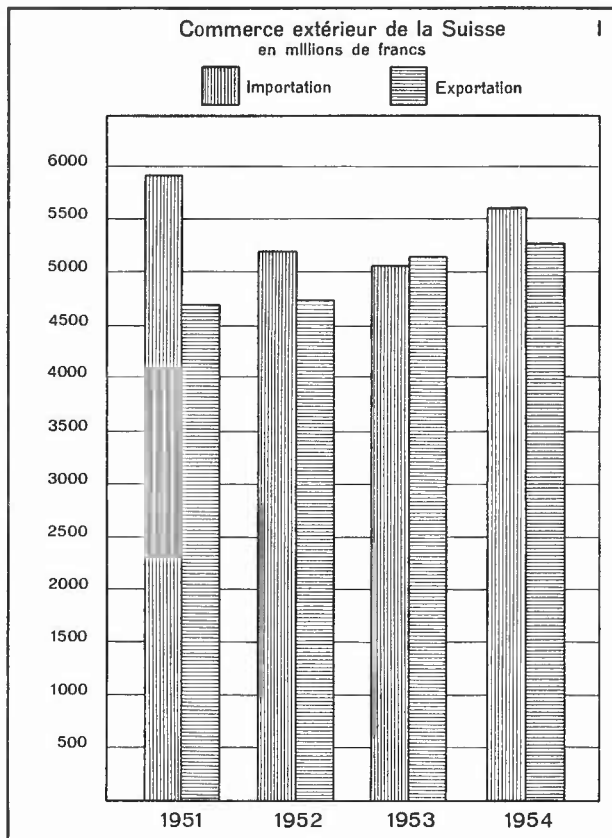
ont libéré 75 % au moins des importations privées provenant des pays de cette organisation – a ouvert des débouchés plus étendus à l'industrie suisse d'exportation.

L'évolution n'a pourtant pas été uniforme dans toutes les branches. La courbe afférente au *degré d'occupation* tendait à s'élever dans l'industrie chimique et dans la broderie, tandis qu'elle allait fléchissant dans l'industrie du coton, pendant les six derniers mois de l'exercice. Un mouvement de recul s'est produit dans l'industrie de la soie. Après une légère diminution au commencement de l'année, le degré d'occupation a nettement progressé pendant le second semestre dans la métallurgie et l'industrie des machines; en revanche, les mesures prises par les Etats-Unis pour entraver et réduire les importations de montres ont entraîné une certaine régression de l'emploi dans l'horlogerie. D'une manière générale on estime que la conjoncture a été meilleure qu'en 1953; toutefois nombre d'entreprises ont annoncé un taux d'occupation moins satisfaisant, ce qui permet de conclure qu'il y avait des différences non seulement entre la situation économique des diverses industries, mais aussi dans les industries elles-mêmes.

Sur le *marché du travail* le nombre des chômeurs complets est tombé au-dessous du niveau déjà bas constaté l'année précédente. On a très souvent souffert non seulement du manque d'ouvriers qualifiés, mais aussi de la main-d'œuvre sans formation professionnelle. Afin de pouvoir respecter les délais de livraison, il a fallu fournir plus d'heures supplémentaires de travail qu'en 1953. Les ouvriers étrangers, engagés avant tout dans l'agriculture, l'industrie du bâtiment, l'hôtellerie et le service de maison, sont entrés en plus grand nombre que l'année précédente.

Selon les investigations qu'il avait faites au début de l'année, le délégué aux possibilités de travail estimait à 3,2 milliards de francs en chiffre rond, ou quelque 10% de plus qu'en 1953, l'activité à laquelle on s'attendait dans l'*industrie du bâtiment* en 1954. Les constructions effectives ont été probablement au moins égales, sinon supérieures au nombre des projets, de sorte que le volume de la construction a atteint un nouveau maximum en valeur. Dans les 42 villes où l'activité du bâtiment est régulièrement observée, la production de logements à elle seule, soit 16 498 logements, a dépassé de 13% le résultat de l'année d'avant. Dans ces mêmes villes, le nombre des projets de bâtir a été encore supérieur à celui des logements nouvellement aménagés, puisque des permis ont été accordés pour en construire 21 411 contre 19 374 en 1953. Le passage de ce chiffre à un nouveau maximum laisse prévoir un nouvel accroissement de la production de logements. Pendant l'exercice, l'économie privée, elle aussi, a paru mieux disposée que l'année précédente à investir des capitaux.

Alors que les échanges de marchandises de la Suisse avec l'étranger s'étaient soldés en 1953 par un excédent d'exportation de 94 millions de francs, l'évolution du *commerce extérieur* a manifesté en 1954 une tendance plus normale pour notre pays du fait que, le trafic commercial demeurant très intense, les importations l'ont de nouveau emporté sur les exportations. Les importations ont progressé de 521 millions pour atteindre 5592 millions de francs et



les exportations de 107 millions pour s'élever à 5272 millions de francs. Toutefois le découvert du commerce extérieur, avec 320 millions de francs, n'a pas du tout pris une ampleur considérable et il est bien inférieur aux chiffres correspondants des années antérieures. L'augmentation des importations reflète la reconstitution des réserves et les besoins de matières premières, de matières auxiliaires et de carburants créés par la persistance de la haute conjoncture; elle traduit aussi et avant tout la demande de matériaux provoquée par l'activité plus intense du bâtiment. Dans l'ensemble, le volume des importations a rejoint le maximum de 1951, le plus élevé qui ait été enregistré jusqu'ici.

Alors que la valeur des importations a dépassé dans tous les mois de l'exercice les

chiffres correspondants de l'année précédente, les exportations se sont tenues pendant le premier semestre au même niveau qu'en 1953; en revanche, elles ont été plus élevées au cours du second semestre qu'une année avant. L'industrie de la broderie, les fabriques de machines, d'instruments et d'appareils et l'industrie chimique avant tout ont pu fortement accroître leurs exportations parallèlement à l'évolution de l'emploi. La valeur des exportations de montres a fléchi de 67 millions pour s'établir à 1040 millions de francs.

Le niveau des prix des produits manufacturés exportés par la Suisse a accusé un léger fléchissement dans le second semestre. Cet affaiblissement des prix à l'exportation révèle le renforcement de la concurrence sur les marchés; mais il atteste aussi que l'industrie suisse est capable de s'adapter aux conditions modifiées sur les marchés mondiaux. Comme la clientèle demande fréquemment de longs délais de paiement, la question du financement des ventes à l'étranger a fort préoccupé une partie de l'économie suisse d'exportation.

Les chiffres afférents à la répartition géographique de notre commerce extérieur révèlent une expansion du commerce européen puisque, de l'augmentation enregistrée par nos importations, 459 millions de francs proviennent des pays européens et 62 millions seulement des pays d'outre-mer. Dans le secteur des exportations, une diminution de 56 millions dans le commerce intercontinental figurait en regard d'un accroissement de 163 millions de francs des livraisons destinées à l'Europe. Les exportations vers les Etats-Unis ont fléchi de 212 millions pour atteindre 641 millions de francs. Ce déficit dans les échanges avec ce pays a pu

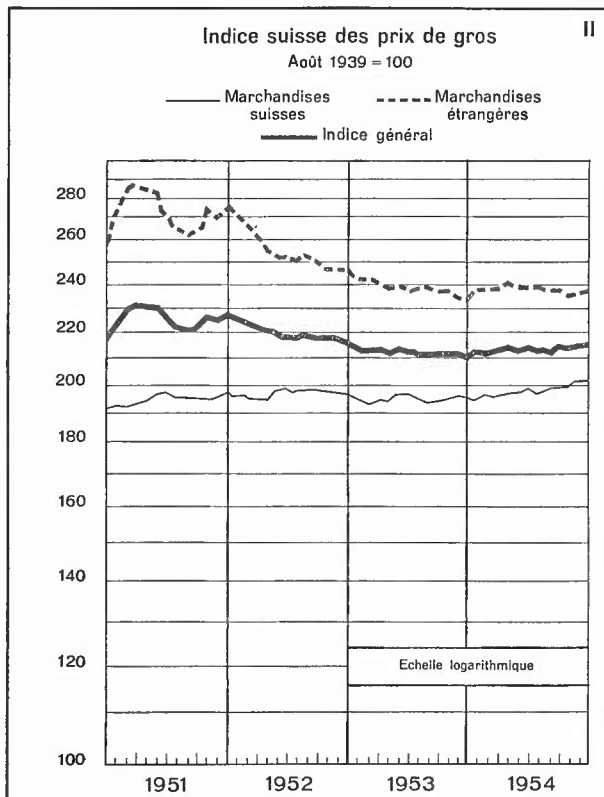
être compensé en grande partie par l'accroissement des ventes à l'Allemagne et à l'Amérique du Sud.

L'importance croissante du commerce européen apparaît aussi dans le commerce de la Suisse avec les zones monétaires qui font partie de l'Union européenne de paiements. La part des Etats membres de l'Union aux importations suisses – pour une valeur des importations de 3854 millions de francs en 1954 contre 3431 millions en 1953 – est passée de 68% à 69%; quant aux exportations de la Suisse vers ces pays, elles ont progressé de 60% à 63%, la valeur des exportations ayant passé de 3119 millions à 3342 millions de francs.

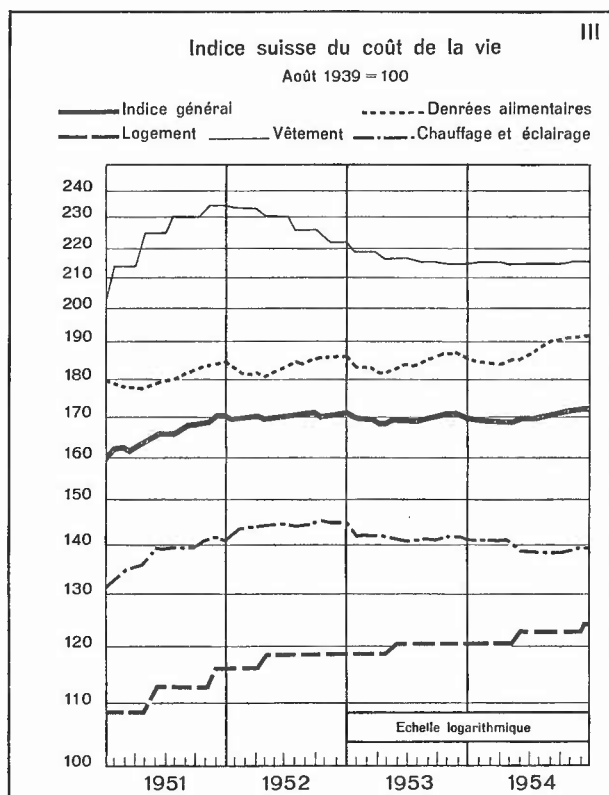
Quoique la balance commerciale de l'année 1954 se soit soldée par un découvert de 320 millions de francs en chiffre rond, la balance des revenus a probablement accusé, cette année également, un excédent très considérable en faveur de la Suisse. Si, comme on l'admet, le produit net des services correspond à peu près à celui de l'exercice précédent, une estimation provisoire permet d'évaluer à un milliard de francs au moins le solde actif de la balance des revenus pour 1954.

Parmi les différents postes de la balance des prestations de services, c'est de nouveau le *mouvement touristique* qui a laissé le plus gros excédent de l'exercice. Le nombre des nuitées d'hôtes suisses a légèrement fléchi; mais il a été plus que compensé par l'augmentation considérable des nuitées d'hôtes étrangers, ce qui a imprimé un nouvel essor au tourisme dans son ensemble. Le chiffre des nuitées a été de 2% en chiffre rond plus élevé que l'année précédente. L'accroissement du tourisme étranger est dû à l'affluence de touristes venus d'Allemagne et de Grande-Bretagne, pays qui ont fortement relevé les allocations de devises pour les voyages. Les hôtes français sont aussi arrivés en plus grand nombre, en partie du fait de l'élévation du montant des billets de banque français susceptible d'être librement exporté. Ce sont avant tout le Tessin, la région du Léman et les villes qui ont bénéficié de la progression des chiffres de fréquentation pendant la saison d'été, alors qu'une partie des stations alpines ont enregistré moins de nuitées.

Malgré un été frais et pluvieux, l'*agriculture* a connu des récoltes de fourrages, de céréales, de plantes sarclées et de fruits qui ont été bonnes, mais retardées. La qualité des céréales et des pommes de terre a souffert du mauvais temps qui a sévi en août, surtout en Suisse centrale et en Suisse orientale. La superficie des champs cultivés a été augmentée de 6300 hectares environ ou 2,4%. L'élevage du bétail réservé au marché a suivi un développement irrégulier. En face d'un accroissement de 4,3% des livraisons de lait figurait un recul de 1,4% de la production du bétail de boucherie. Le produit de la vendange a été inférieur aux prévisions en quantité, mais satisfaisant en qualité. Eu égard à la situation des revenus de l'agriculture, le prix de base du kilogramme de lait, qui avait été réduit de 39 à 38 centimes le 1^{er} mai 1954, a été mis au bénéfice, à partir du 1^{er} novembre 1954, d'un supplément spécial de un centime à la charge de la Confédération. Les prix des produits agricoles suisses ont accusé



n'ont pas évolué d'une manière uniforme. C'est ainsi que l'influence, sur l'indice global, des augmentations de prix des aliments d'origine animale et végétale, des fourrages et des en-



une tendance à la hausse. En novembre 1954, leur indice s'inscrivait de nouveau pour la première fois au-dessus du niveau noté en 1948, année de base pour le calcul de l'indice. Ce sont en particulier les prix du bétail de boucherie et des légumes qui sont montés. Simultanément l'indice des prix des moyens de production agricole a augmenté. Comparé au niveau des prix de ces moyens, le pouvoir d'achat des revenus réalisés par l'agriculture n'a enregistré qu'une amélioration insignifiante.

Après que le recul des *prix de gros* se fut arrêté à la fin de 1953, l'indice suisse du commerce de gros s'est relevé au cours de l'exercice. A la fin de décembre 1954, il s'inscrivait à 216,5 (août 1939 = 100) contre 210,9 à la fin de décembre 1953. Les prix

n'ont pas évolué d'une manière uniforme. C'est ainsi que l'influence, sur l'indice global, des augmentations de prix des aliments d'origine animale et végétale, des fourrages et des engrais et de quelques articles du textile, a été en partie contrebalancée par des baisses de prix sur les métaux, les combustibles, les carburants et les produits chimiques. L'indice partiel des marchandises indigènes a avancé de 195,8, à la fin de 1953, à 202,5 à la fin de 1954. L'indice des marchandises étrangères s'inscrivait à 237,3 à la fin de 1954 contre 233,7 à la fin de l'année précédente.

Le *coût de la vie* est monté lentement, mais constamment depuis le printemps 1954, après être demeuré pratiquement stable pendant plus d'une année. A la fin d'août 1954, la courbe de l'indice, avec 171,7 (août 1939 = 100), dépassait le niveau le plus haut qu'elle avait atteint jusqu'ici en septembre 1952. Jusqu'à la fin de 1954, l'indice du coût de la vie

est encore monté pour atteindre 172,9; il était ainsi de 1,6% plus haut qu'il y a une année. Le renchérissement de la vie a eu pour cause l'évolution des prix des denrées alimentaires et des loyers. Le relâchement du contrôle des prix sur les anciens logements et le coût élevé des nouveaux immeubles ont entraîné une augmentation de la moyenne des dépenses afférentes aux loyers.

Le *niveau des salaires* ne s'est pas fort modifié. D'après les relevés trimestriels de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les taux nominaux des salaires payés par 3800 entreprises, occupant 260 000 ouvriers en chiffre rond, ont légèrement haussé; dans le quatrième trimestre de 1954, ils étaient de 0,8% plus élevés qu'une année avant. Le renchérissement du coût de la vie a provoqué un faible recul des salaires réels qui se sont inscrits à 113,9 (troisième trimestre de 1939 = 100) contre 114,9 une année auparavant.

L'évolution favorable de l'économie s'est aussi reflétée dans la *situation des finances de la Confédération*. Comme les recettes fiscales ont enregistré, dans l'exercice, une plus-value de 23% par rapport à l'année précédente, on présume que le compte d'Etat pour 1954 se soldera par un excédent de recettes plus élevé que ne le prévoyait le budget. En 1953, le peuple a rejeté un projet de réorganisation des finances de la Confédération sur une base constitutionnelle; le 24 octobre 1954, il a accepté de maintenir pour quatre ans le régime transitoire actuel.

L'expansion de l'activité économique a provoqué une forte augmentation des crédits bancaires. Le total des bilans des 52 *banques* qui remettent des rapports mensuels a enregistré, pendant les 11 premiers mois, une progression de 1054 millions de francs contre 987 millions dans la période parallèle de 1953. Un trait caractéristique de l'évolution des postes actifs du bilan, c'est le fait que les crédits en comptes courants ainsi que les avances et prêts à terme fixe se sont accrus de 634 millions de francs, après n'avoir augmenté que de 17 millions en 1953. Les avoirs en banque, avec 218 millions de francs, ont accusé un accroissement trois fois plus fort en chiffre rond que l'année d'avant à pareille époque. En considérant la vive activité qui persistait dans le domaine de la construction, on pouvait prévoir que l'augmentation des placements hypothécaires (493 millions de francs) se tiendrait à peu près au même niveau que l'année précédente. Un montant de disponibilités plus faible, soit 142 millions de francs, a été investi en titres. Les crédits accordés à des corporations de droit public, qui avaient fortement progressé en 1953, se sont réduits de 70 millions de francs. Les placements en effets de change ont accusé, eux aussi, une forte réduction, soit 286 millions de francs.

Les modifications qui se sont produites dans la structure des nouveaux fonds à disposition des établissements de crédit sont moins marquées que les changements survenus dans la composition des crédits et placements. L'afflux, dans les 52 banques observées, de fonds provenant de tiers, s'élève à 876 millions de francs ou pratiquement au même montant qu'en 1953. Les carnets d'épargne, les livrets de dépôt et les obligations de caisse accusent un accroissement équivalant à celui de 1953, soit 586 millions de francs au total. Les banques ont porté

un plus grand intérêt à l'obtention de dépôts à terme; les banques cantonales ont aussi fait appel au Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants. Le montant des nouveaux dépôts à vue confiés aux établissements de crédit a été plus faible (207 millions de francs contre 372 millions).

Pour financer leurs nouvelles opérations, les établissements de crédit ont mis en œuvre non seulement leurs avoirs en caisse, mais ils ont aussi liquidé des placements. Le recul de 154 millions de francs, subi par les encaisses pendant les 11 premiers mois de l'année, révèle la diminution de la liquidité des banques. Tandis que les grandes banques continuent de posséder d'abondantes disponibilités, des banques de moyenne importance et des petites banques sont moins liquides.

Union européenne de paiements

L'activité de l'économie en Europe occidentale a été favorisée par la politique de libération pratiquée par l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) et par le système de compensation de l'Union européenne de paiements (UEP). Le fait que des Etats membres de l'UEP demeuraient dans une position créditrice ou débitrice menaçait d'entraver la compensation multilatérale des paiements. Lors de la prorogation de la validité de l'UEP jusqu'au 30 juin 1955, on est parvenu à remédier, dans une large mesure, aux perturbations qui avaient surgi; en effet cinq pays débiteurs (le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Norvège), se conformant à une recommandation de l'OECE, sont convenus, dans des accords bilatéraux conclus avec les Etats créanciers, de rembourser et de consolider partiellement leurs dettes envers l'Union. Ces accords fixent le montant des remboursements à 224 millions de dollars et la part des dettes à consolider à 634 millions de dollars. En outre, une somme de 130 millions de dollars, prélevée sur les avoirs liquides de l'Union, a été versée aux pays créanciers participant aux opérations de consolidation. De plus, il a été décidé qu'à l'avenir tous les excédents et tous les déficits compris dans les quotas seraient réglés moitié par des versements en or, moitié par des crédits; pour que ce mode de règlement pût être appliqué sans modification des limites de crédits existantes, il a fallu relever tous les quotas uniformément de 20%. Ainsi le quota suisse a été porté de 1093,2 à 1311,8 millions de francs. La rallonge de 546,6 millions de francs accordée à la Suisse est demeurée inchangée.

Les crédits accordés par la Confédération à l'UEP – y compris les règlements de compte de décembre 1953 – s'étaient élevés à 798,0 millions de francs à la fin de 1953. Avec 793,1 millions de francs ils étaient un peu plus faibles à la fin de juin 1954, parce que les avances de la Confédération au cours du premier semestre de 1954 ont été plus que compensées par un crédit bancaire, octroyé en mars à l'Italie par l'intermédiaire du service réglé

des paiements; ce crédit a réduit de 100 millions de francs les avances de la Confédération à l'UEP.

Les arrangements conclus par la Suisse avec les cinq pays débiteurs énumérés plus haut et, en décembre 1954, avec l'Islande ont porté sur une somme de 476,6 millions de francs, dont 127,9 millions de francs ont été remboursés et 348,7 millions consolidés pour des périodes allant de cinq à dix ans. Comme la Suisse a reçu 52,5 millions de francs prélevés sur les avoirs liquides de l'Union et que les amortissements effectués en vertu des arrangements bilatéraux se sont chiffrés à 24,3 millions de francs à la fin de décembre 1954, ces mesures ont valu aux crédits de la Confédération un allègement total de 204,7 millions de francs jusqu'à la fin de l'exercice; toutefois ces diminutions ont été en partie compensées par les nouvelles avances de 144,6 millions de francs que la Confédération a été appelée à consentir en vertu des règlements de comptes mensuels intervenus pendant le second semestre de 1954. Les paiements effectués dans le cadre de l'UEP de juillet à décembre 1954 ont laissé à la Suisse un excédent de 289,2 millions de francs qui a été compensé moitié par des versements en dollars, moitié par des avances de la Confédération. De ce fait les crédits octroyés par la Confédération s'élevaient à 733,0 millions de francs à la fin de l'année. A la fin de 1954, le quota et la rallonge, 1858,4 millions de francs en tout, étaient utilisés à concurrence de 78,9%, soit 1465,9 millions de francs, autrement dit le double des avances de la Confédération.

Les avances de la Confédération ayant fléchi, il n'a pas été nécessaire d'accorder de nouveaux moyens financiers pour la période de validité de l'Union européenne de paiements qui court jusqu'au 30 juin 1955. Toutefois le Conseil fédéral a été autorisé, par l'arrêté fédéral du 23 juin 1954, à employer les crédits déjà votés et non encore utilisés pour régler des excédents comptables de la Suisse à l'égard de l'UEP au cours de l'exercice 1954/1955.

Réserves monétaires et marché des devises

Les règlements de comptes mensuels avec l'UEP ont apporté à la banque d'émission, au cours de l'exercice, une somme de dollars représentant 240 millions de francs. La Banque nationale s'est vue plusieurs fois obligée de reprendre des dollars au marché; il est vrai qu'elle a aussi pu lui en restituer des montants considérables ou en céder à des banques d'émission; pourtant l'afflux de dollars s'est traduit par l'accroissement de 365 millions de francs enregistré par les *réserves monétaires*. En conséquence, l'encaisse-or et les réserves en devises de la Banque nationale sont montées de 6608 millions de francs à 6973 millions de francs, de la fin de 1953 à la fin de 1954. L'année précédente leur augmentation s'était chiffrée à 241 millions de francs. La progression des moyens monétaires aurait pris une ampleur plus considérable, si la Confédération n'avait pas appliqué des mesures de stérilisation.

L'encaisse-or de la Banque nationale suisse a augmenté de 237 millions pour s'établir à 6323 millions de francs, et la réserve en devises pouvant servir de couverture de 128 millions à 650 millions de francs. La Banque nationale a converti à plusieurs reprises des dollars en or. En 1954, le stock d'or de la Confédération, soit 226 millions de francs, est demeuré inchangé.

Sur le *marché des devises*, le dollar américain, dont la parité s'établit à 4.3728, a varié entre 4.29³/₈ et la limite inférieure de cours maintenue par la Banque nationale, soit 4.28¹/₂. Après avoir été coté à 4.28⁷/₈ au début de l'année et être demeuré à ce niveau jusqu'au mois d'avril en ne subissant que des variations insignifiantes, le dollar est tombé plusieurs fois, pendant les mois suivants, au cours de reprise de la banque d'émission.

L'arbitrage multilatéral des devises, réintroduit en 1953 entre neuf pays membres de l'UEP, a rapproché, à quelques rares exceptions près, les cours des devises en cause; toutefois on a vu s'opérer, entre les limites fixées, des évolutions de cours dignes de remarque. Les cours cotés pour la livre anglaise ont été irréguliers. Pour une parité de 12.2439, ils ont atteint leur niveau le plus bas, soit 12.19¹/₈ à la fin de juillet, et leur niveau le plus élevé vers le milieu de novembre avec 12.25¹/₂. En revanche, le cours de la livre sterling par rapport au dollar a été faible à partir de l'automne. Le mark allemand, dont le cours moyen s'inscrivait à 104.115, a accusé, dans les premiers mois de l'année, une tendance à la baisse qui l'a ramené de 104.57, au début de l'année, à 104.13 en moyenne en avril, et les cours cotés sont descendus à 104.00 en chiffre rond dans les mois suivants. Pour un cours moyen de 1.24¹⁵/₁₆, le franc français a oscillé assez longtemps, pendant les deuxième et troisième trimestres, aux abords de la limite de cours inférieure, soit 1.24. Ensuite l'amélioration de la situation économique et monétaire en France a provoqué un relèvement du cours.

Les cours des billets de banque européens et nord-américains n'ont en général pas accusé de fortes modifications. La comparaison des cours cotés en fin d'année révèle des améliorations pour les billets en livres sterling, en francs français et belges, en florins hollandais et en couronnes suédoises, mais de légères baisses pour les billets en liras, en marks allemands et en schillings autrichiens.

A part l'Amérique latine, où le Chili, le Mexique et le Paraguay ont dévalué leurs monnaies, les *modifications des parités monétaires* ont été rares. L'Argentine et le Brésil ont relevé le cours de leurs devises pour le règlement de marchandises importantes. Cette mesure équivalait à une dévaluation des monnaies de ces pays. En vue de revaloriser leurs monnaies, l'Iran a fixé une nouvelle parité du rial par rapport au dollar et la Roumanie du leu par rapport à l'or.

Grâce à l'amélioration de leur balance des paiements, de nombreux pays ont été en mesure de faciliter le service des paiements avec l'étranger et l'utilisation de leurs monnaies en *atténuant la rigueur des restrictions sur les devises*. Parmi les mesures importantes pour la Suisse, il faut compter l'allègement des restrictions concernant le transfert de la livre anglaise, grâce auquel la plupart des pays, dont la Suisse, qui n'avaient accès qu'au trafic de compensation

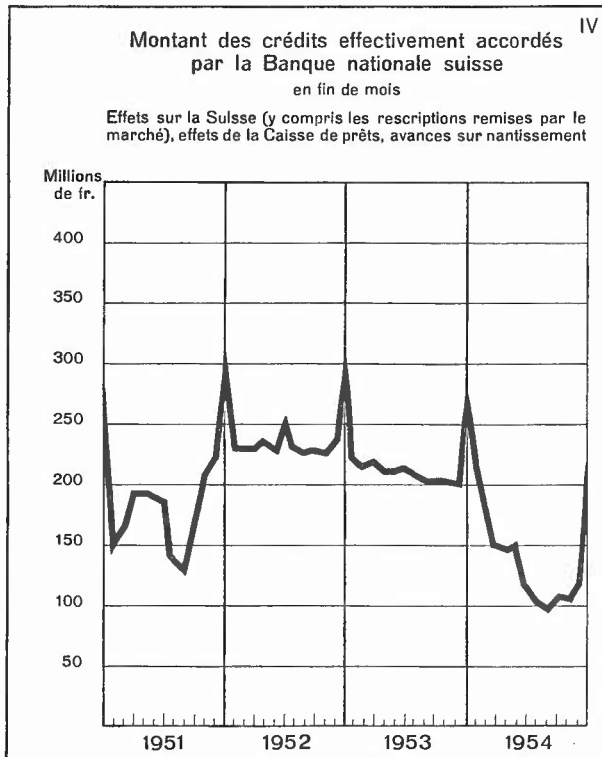
bilatéral, ont été admis dans le groupe des pays à comptes transférables (transferable account area). L'Allemagne occidentale a pris une série de dispositions pour frayer la voie à la convertibilité du mark allemand, notamment l'autorisation d'entretenir des comptes en marks allemands librement ou en partie convertibles, la levée de l'interdiction d'importer des billets libellés en marks allemands et la liquidation, tout d'abord partielle, puis pleine et entière à partir du 16 septembre 1954, des comptes en marks bloqués.

Sur les *marchés de l'or* internationaux, la baisse des prix s'est poursuivie à mesure que le calme se rétablissait dans la situation politique. De l'or thésaurisé a reparu et l'or nouvellement extrait a été livré en quantités plus fortes au marché officiel. Londres a rouvert son marché officiel de l'or. Le prix international de l'or en lingot s'est tenu à proximité, parfois même légèrement au-dessous de la parité américaine. Du fait que la situation s'était normalisée sur le marché de l'or, la Banque nationale a pu suspendre ses cessions d'or à l'industrie indigène. A partir du 15 mai 1954, les livraisons d'or monnayé et d'or fin ont été exonérées de l'impôt sur le chiffre d'affaires; mais l'or industriel y reste soumis. Cette mesure n'a pas ranimé la demande d'or sur le marché intérieur. Au cours de l'exercice, le prix pratiqué en Suisse pour l'or en lingot a oscillé entre 4810 et 4845 francs le kilogramme de fin; il était donc non seulement inférieur à la parité légale de 4920.63 le kilogramme de fin, mais aussi au prix d'achat de 4869.80 pratiqué par la Banque nationale suisse. Avec la baisse de l'agio des monnaies d'or par rapport à l'or en lingot, le cours d'achat des Vreneli est tombé en Suisse de Fr.33.50 à la fin de 1953 à Fr.28.40 à la fin de 1954; la prime sur le prix de l'or en lingot a donc fléchi de 19% à 1% en chiffre rond dans l'espace d'une année.

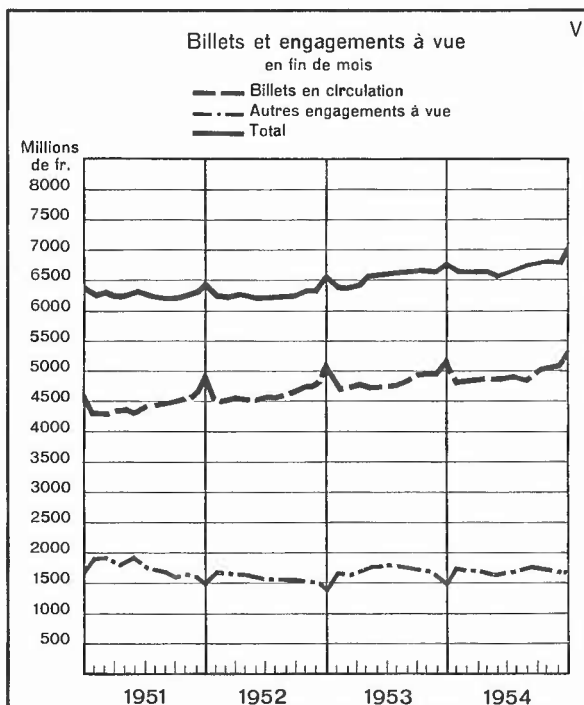
Crédits de la banque d'émission et volume monétaire

L'*activité* de la Banque nationale suisse *en matière de crédit* a continué de fléchir, parce que l'économie a pu subvenir à la plupart de ses besoins d'argent à l'aide des moyens disponibles et sans faire appel au crédit de la banque d'émission. Les prélèvements de billets auprès de la banque d'émission se sont effectués principalement par le débit des comptes de virements. Les opérations de crédit de l'institut d'émission n'ont pas entraîné en fin de compte la création de nouvelle monnaie; bien plus, les crédits ont diminué et ainsi de l'argent a été enlevé au marché. Les opérations d'escompte et d'avances sur nantissement ont atteint 140 millions de francs en moyenne annuelle contre 218 millions l'année passée. Au 31 décembre 1954 le crédit de la banque d'émission était mis à contribution à raison de 220 millions de francs, dont 101 millions concernaient l'escompte, 117 millions les avances sur nantissement et 2 millions les rescriptions de la Confédération réescomptées au marché.

A la fin de 1953, les effets du portefeuille suisse – hormis 15 millions de francs en rescriptions de la Confédération que le marché avait fait réescompter – s'étaient élevés à 192 mil-



lions de francs, montant auquel les effets de l'économie privée afférents aux stocks obligatoires participaient pour 85 millions de francs et les effets-marchandises émis par les organismes de la Confédération pour 92 millions. Comme la Confédération a repris des effets de cette catégorie et que les montants des autres effets escomptés étaient modiques, le portefeuille s'est réduit à 80 millions de francs en chiffre rond à la fin de juin et il s'est maintenu à ce niveau jusqu'au début de décembre. A l'échéance de fin d'année seulement, les besoins d'argent ont ranimé les opérations d'escompte. A la fin de l'exercice, le portefeuille des effets sur la Suisse contenait pour 73 millions d'effets concernant les stocks obligatoires de l'économie privée, pour 18 millions de francs d'effets commerciaux et pour 10 millions de francs d'obligations à court terme. Selon les données fournies par le délégué aux possibilités de travail, environ 2300 contrats relatifs à la constitution de réserves obligatoires étaient en cours à la fin de 1954; évalués aux prix du marché, ils représentaient 1 milliard de francs dont les trois quarts se rapportaient à des stocks de l'économie privée.



Les avances sur nantissement se sont maintenues à un bas niveau, bien que le recours de banques et d'autres bailleurs de fonds à la banque d'émission ait été plus fréquent qu'en 1953, par suite de la diminution de leur liquidité résultant de l'extension de l'activité en matière de crédit. A l'échéance semestrielle, ainsi que de septembre à décembre, la courbe des avances sur nantissement était nettement plus élevée que celle de l'année précédente. Au 31 décembre 1954 ces avances, avec 117 millions de francs, dépassaient de 51 millions le montant qu'elles accusaient un an auparavant.

Les efforts de la banque d'émission pour contenir l'expansion de la masse monétaire

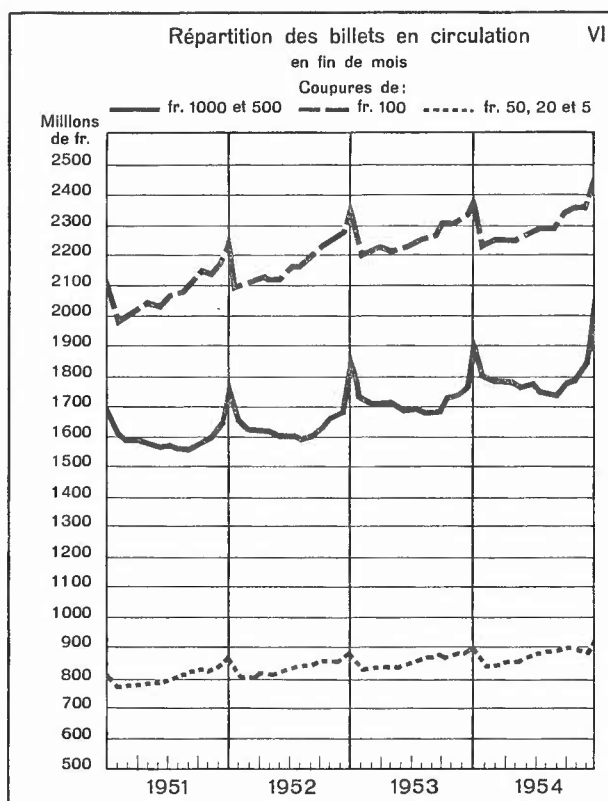
Les efforts de la banque d'émission pour contenir l'expansion de la masse monétaire

ont empêché le *volume de l'argent créé par la banque d'émission*, c'est-à-dire les billets en circulation et les engagements à vue, d'augmenter comme auraient pu le faire supposer les soldes actifs considérables de la balance des paiements. Le volume de l'argent créé par la banque d'émission a subi, du commencement de l'année au début de juin, une réduction de 232 millions de francs qui l'a ramené à 6537 millions de francs et il est tombé ainsi de 30 millions de francs au-dessous du montant constaté l'année précédente à pareille époque. L'accroissement de 567 millions de francs survenu ensuite a porté le volume monétaire à 7104 millions de francs à la fin de décembre 1954; une année auparavant il s'était chiffré à 6769 millions de francs. L'augmentation de 335 millions de francs subie par l'argent créé par la banque d'émission a concouru avec l'évolution de la conjoncture et les besoins croissants de l'économie en moyens de paiements.

L'accroissement du volume de l'argent créé par la banque d'émissions s'est manifesté avant tout dans la progression de 183 millions de francs enregistrée par la circulation fiduciaire et de 152 millions de francs par les engagements à vue. Le montant des billets émis a été en général supérieur de 120 millions de francs en moyenne annuelle à la circulation fiduciaire de 1953. La réduction de cet écart par rapport à l'année précédente montre que l'augmentation de la circulation des billets s'est nettement ralentie. Au 31 décembre 1954, l'émission des billets a marqué, avec 5412 millions de francs, un nouveau maximum absolu.

La mise en circulation de quantités plus fortes de pièces de cinq francs a modifié la proportion des diverses coupures dans la circulation fiduciaire. Alors que, dans l'extension de la circulation constatée à la fin de 1954, les billets de 20 francs et plus ont accusé des sommes plus élevées qu'une année auparavant, le montant des billets de 5 francs a diminué de quelque 20 millions de francs. Ainsi la part de la plus petite coupure dans la circulation totale a reculé de 2,55 % à 2,10 %. En revanche, la proportion des billets de 1000 francs est montée de 26,05 % à 26,62 % et celle des billets de 500 francs de 10,64 % à 11,12 %.

Les préparatifs pour l'émission d'un billet de 10 francs qui doit permettre le retrait des coupures de 5 francs ont été accélérés. Le nouveau billet pourra être mis en circulation dans le courant de l'année 1956. Les exemplaires de la falsification du billet de 20 francs qu'on con-



naît déjà sont apparus en plus grand nombre pendant le mouvement touristique des mois d'été; mais ils n'ont causé aucune perturbation dans le service des paiements.

Marché de l'argent et des capitaux

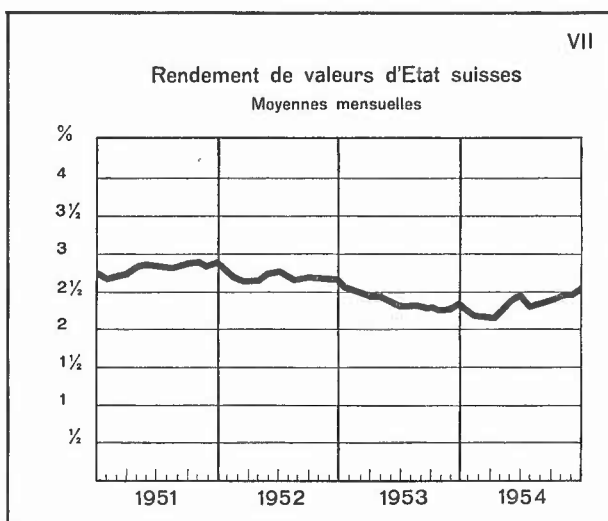
En 1954 également le *marché de l'argent* s'est caractérisé par l'abondance des disponibilités. Les avoirs en comptes de virements, que les banques et l'économie entretiennent à la banque d'émission et dont les variations reflètent l'évolution du marché de l'argent, étaient, avec 1355 millions de francs en moyenne annuelle, pratiquement aussi élevés que l'année précédente; mais leurs fluctuations saisonnières ont été différentes. La demande croissante de crédits de la part de l'économie et l'octroi d'emprunts et de crédits bancaires à l'étranger ont causé au printemps un resserrement temporaire qui a fait descendre les avoirs en comptes de virements des banques de leur niveau annuel le plus haut, soit 1200 millions au milieu de février, à 800 millions de francs environ au début de mai. Les mesures prises par les établissements de crédit pour reconstituer leurs encaisses se sont traduites par le retour des avoirs en comptes de virements à 1100 millions de francs en chiffre rond vers le milieu de l'année. Dans le second semestre, le marché de l'argent s'est avéré en général liquide, mais la répartition de ses moyens différait sensiblement aussi bien suivant les banques que selon les régions.

Le mouvement des rescriptions n'a pas exercé une influence prépondérante sur l'évolution du marché de l'argent, parce que le montant de 710 millions de francs venu à échéance a été renouvelé à raison de 702 millions par l'entremise de la Banque nationale.

Les taux d'intérêt du marché de l'argent se sont maintenus à leur bas niveau. Les taux officiels de la banque d'émission – taux d'escompte $1\frac{1}{2}\%$ et taux des avances sur nantissement $2\frac{1}{2}\%$ – de même que le taux privé de $1\frac{1}{2}\%$ appliqué aux effets commerciaux de premier ordre et aux acceptations de banque sont demeurés inchangés. L'argent au jour le jour coûtait le plus souvent 1% , vers la fin de l'année $1\frac{1}{4}\%$. La tendance à la baisse des taux d'intérêt a persisté sur les marchés de l'argent étrangers. Neuf pays ont réduit leur taux d'escompte: les Philippines de 2 à $1\frac{1}{2}\%$, Ceylan de 3 à $2\frac{1}{2}\%$, l'Allemagne occidentale, l'Angleterre et, en deux fois, la France, de $3\frac{1}{2}$ à 3% , l'Autriche de 4 à $3\frac{1}{2}\%$, l'Espagne de 4 à $3\frac{3}{4}\%$ et la Grèce de 12 à 10% . Aux Etats-Unis d'Amérique, les Banques de Réserve fédérales ont ramené le taux de réescompte de 2 à $1\frac{3}{4}\%$ en février et à $1\frac{1}{2}\%$ en avril. En revanche, le Danemark et la Nouvelle-Zélande ont enchéri le crédit de la banque d'émission en relevant le taux officiel d'escompte de $4\frac{1}{2}$ à $5\frac{1}{2}\%$ et de $1\frac{1}{2}$ à 4% .

Sur le *marché des capitaux*, le recul des taux d'intérêt a cessé au cours de l'exercice. Il est vrai que le rendement moyen des emprunts fédéraux a d'abord continué de fléchir – calculé en tenant compte de la date de dénonciation la plus rapprochée, il est descendu en mars au niveau le plus bas enregistré jusqu'ici, soit $2,17\%$ – puis il s'est redressé vers le milieu

de l'année pour atteindre 2,55% et, sauf quelques légers fléchissements, il s'est maintenu à ce niveau jusqu'à la fin de l'année. Il s'est inscrit à 2,39% en moyenne annuelle comme en 1953. Les conditions d'émission de bons de caisse ont suivi une marche semblable; leurs taux d'intérêt, qui avaient commencé par baisser, sont remontés graduellement depuis le printemps. A la fin de l'année, le rendement moyen des obligations de caisse émises par les grandes banques dépassait, avec 2,52%, le niveau de



2,47% qu'il accusait une année auparavant, tandis que le rendement des obligations de 12 banques cantonales, avec 2,63% en moyenne, n'avait pas encore rejoint le niveau constaté à la fin de 1953. Les grandes banques ont pratiqué un taux de 2½% pour des délais d'échéance de 3 à 5 ans et de 2¾% pour une durée de 5 à 8 ans; les banques cantonales ont appliqué un taux de 2½% pour les délais d'échéance allant de 4 à 5 ans et de 2¾% pour ceux de 6 à 8 ans. Toutefois les obligations 2½% n'ont plus été l'objet d'une demande notable. Ni le taux moyen de 2,31% bonifié aux fonds d'épargne, ni celui de 3,54% pour les hypothèques en premier rang n'ont été modifiés. Pourtant on présume qu'en raison des difficultés constantes que rencontrent les placements en valeurs pupillaires, d'autres bailleurs de fonds ont parfois accordé, cette année également, des prêts à des taux inférieurs à celui de 3½% pratiqué par les établissements de crédit. — Pour assurer l'ordre sur le marché, le Gentlemen's Agreement de juillet 1951 relatif au financement de la construction a été prorogé jusqu'au 31 juillet 1955.

Les emprunts suisses par obligations mis en souscription publique sur le *marché des émissions* ont été moins nombreux que l'année précédente. La Confédération a dénoncé au remboursement, pour le 1^{er} juin 1954, l'emprunt fédéral 3¼% de 1941 de 320 millions de francs. Une tranche de 220 millions de francs a été convertie en un emprunt 2¾%, émis à l'échéance de 20 ans, au cours de 102,40 plus le droit de timbre de 60 centimes; 100 millions de francs ont été remboursés. Le marché a été plus fortement mis à contribution que l'année précédente par des cantons et des communes. En règle générale, ces emprunts étaient assortis du taux de 2¾% pour un prix d'émission compris entre 100,00 et 101,65%, plus le droit de timbre sur titres; mais ils n'ont pas tous été couronnés de succès. Les entreprises d'électricité furent de nouveau en tête des emprunteurs. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses s'est procuré pour 25 millions de francs d'argent frais par voie d'emprunt. Le montant des nouveaux capitaux retirés du marché par l'émission d'emprunts suisses par obligations a atteint, avec 242 millions de francs, à peu près le même chiffre qu'en 1953 (249 millions de francs). En face

Alors qu'après s'être relevé pendant les premiers mois de l'exercice, le niveau moyen des cours des titres fédéraux traités aux bourses des obligations a tendu à baisser légèrement, le mouvement de hausse aux *bourses des actions* a pris une ampleur inaccoutumée. Exprimé en pour cent du capital versé, le cours moyen des titres suisses avait déjà subi pendant le mois de janvier une hausse saisonnière qui l'avait porté de 332 à 346 points; puis il est monté à 362 jusqu'à la fin de juin. Dans le second semestre, les cours progressèrent par bonds. A la fin de décembre, le niveau de leur indice se tenant à 424, les actions suisses se sont négociées en moyenne à une valeur quatre fois, pour les actions industrielles cinq fois, plus élevée que le capital versé.

Les capitaux en quête de placement se sont tournés dans une plus large mesure vers les valeurs à dividende. Depuis la fin de 1945, le cours moyen des actions suisses a pratiquement doublé. En conséquence leur rendement moyen est tombé plus bas que celui des obligations de premier ordre calculé en tenant compte de la date de dénonciation la plus rapprochée. Y compris les transactions hors bourse, les mouvements à la bourse de Zurich ont atteint 10323 millions de francs en 1954, soit 3701 millions de plus qu'en 1953.

Législation, autorités et personnel de la Banque

Le délai référendaire ayant pris fin le 31 mars 1954 sans avoir été utilisé, la *loi fédérale sur la Banque nationale suisse du 23 décembre 1953* a été mise en vigueur par le Conseil fédéral le 1^{er} juillet 1954. L'exécution de cette loi a exigé la promulgation d'une série d'arrêtés et de décisions du Conseil fédéral.

La nouvelle loi sur la Banque nationale prévoit le remboursement des billets de banque en or. Elle autorise cependant le Conseil fédéral à délier la Banque de cette obligation en temps de guerre ou de perturbations de la situation monétaire. D'accord avec les autorités de la Banque, le Conseil fédéral estime que des perturbations de la situation monétaire au sens de la loi existent tant que les pays qui jouent un rôle important dans le commerce mondial ne remboursent pas leurs billets en or et ne laissent pas l'or franchir librement les frontières. Comme il n'y a aujourd'hui aucun pays qui rembourse ses billets en or et que le libre commerce international de l'or fait encore défaut, il a décidé, sur la proposition des autorités de la Banque, de faire usage du droit que lui confère la loi. L'*arrêté du Conseil fédéral du 29 juin 1954 concernant le cours légal des billets de banque et la suppression de leur remboursement en or* dispose que la Banque nationale est relevée de l'obligation de rembourser ses billets en or, que ses billets ont cours légal comme jusqu'ici et que chacun est tenu de les accepter en paiement sans limitation de la somme. Ainsi la situation juridique créée par l'arrêté du 27 septembre 1936 instituant des mesures monétaires, arrêté aujourd'hui abrogé, subsiste. Comme jusqu'ici la Banque nationale est obligée de maintenir la valeur du franc à la parité prescrite par la loi. Dans l'achat et la vente d'or,

elle est tenue d'appliquer des prix ne s'écartant pas de plus de $1\frac{1}{2}\%$ au-dessous et au-dessus du prix de l'or correspondant à la parité légale.

Le 29 juin 1954, le Conseil fédéral a adopté la décision du Conseil de banque concernant la *valeur nominale des billets à émettre par la Banque nationale* et il a donné son approbation aux *règlements* du Conseil de banque qui concernent les attributions des organes de la Banque et leur rôle dans la conduite des affaires et fixent le minimum et le maximum des traitements et salaires des fonctionnaires et employés.

L'organisation extérieure de la Banque n'a subi aucune modification.

Les changements suivants se sont produits dans la composition des *autorités de la Banque*:

Monsieur H. Haefliger, de la maison Haefliger & Kaeser S. A., Neuchâtel, est décédé le 25 janvier; il faisait partie du Comité local de cette place depuis mars 1929; il en a été vice-président depuis avril 1939 et président dès avril 1947.

Quelques jours plus tard, le 2 février, est décédé Monsieur K. Muheim, ancien conseiller national, président de la Banque cantonale d'Uri, Altdorf. Il y avait dix ans qu'il avait été nommé membre du Conseil de banque par le Conseil fédéral. Depuis 1949, il y siégeait en qualité de membre élu par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le 25 août 1954, on apprenait le décès de Monsieur P.-E. Brandt, administrateur-délégué de la maison Oméga Louis Brandt & Frère, S. A., Bienne. Monsieur Brandt a fait bénéficiaire le Comité local de Berne de ses services et de ses connaissances depuis septembre 1932; en 1940, le Comité de banque lui avait confié la vice-présidence de ce comité.

Nous garderons un souvenir reconnaissant de ces précieux collaborateurs.

Les autorités compétentes ont procédé aux nominations complémentaires suivantes:

L'Assemblée générale des actionnaires du 6 mars 1954 a élu membre du Conseil de banque, en remplacement de feu Monsieur Muheim, Monsieur le D^r A. Lusser, conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug.

Les Comités locaux de Berne et de Neuchâtel ont été complétés de la façon suivante: pour remplacer Monsieur Brandt, Bienne, au Comité local de Berne, le Conseil de banque a fait appel à Monsieur Henri Hauser, membre du conseil d'administration et directeur commercial de la maison Henri Hauser S. A., Bienne; le Comité de banque a nommé nouveau vice-président Monsieur le D^r W. Weyermann, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Berne. Le Conseil de banque a élu membre du Comité local de Neuchâtel Monsieur G. Madliger, de la maison Madliger Ing. S. A., Neuchâtel. Le Comité de banque a confié la présidence de ce comité à Monsieur H. Humbert, de la maison Jean Humbert & C^{ie} S. A., La Chaux-de-Fonds, et choisi comme nouveau vice-président Monsieur J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & C^{ie} S. A., Neuchâtel.

La loi révisée sur la Banque nationale a porté de 7 à 10 le nombre des membres du Comité de banque; elle a supprimé la fonction de suppléant. En vertu de cette nouvelle règle-

mentation, le Conseil de banque a nommé membres du Comité de banque les trois suppléants en exercice, à savoir Messieurs E. Barbey, Genève, R. Bratschi, Berne, et P. Chaudet, Rivaz.

Le 16 décembre 1954, Monsieur le conseiller national Paul Chaudet, conseiller d'Etat et chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, qui appartenait au Conseil de banque depuis 1951 et au Comité de banque depuis 1953, a été élu membre du Conseil fédéral par l'Assemblée fédérale; il s'est retiré des autorités de la Banque à la fin de l'exercice. C'est avec plaisir que nous saisissons l'occasion de féliciter Monsieur le conseiller fédéral Chaudet de son accession au Gouvernement du pays et de le remercier de sa collaboration dans les autorités de la Banque. Nous espérons qu'il continuera de s'intéresser à la Banque nationale et de lui témoigner sa bienveillance.

Les changements suivants sont survenus dans le *collège des directeurs*:

Comme il avait atteint la limite d'âge, Monsieur le directeur général Alfred Hirs a donné sa démission de membre de la Direction générale et de chef du III^e département pour la fin de juin 1954. Cette requête a été agréée par le Conseil fédéral avec remerciements pour les services rendus. Monsieur Hirs est entré au service de la banque d'émission en 1910. En 1927 le Conseil fédéral l'a nommé directeur et suppléant d'un membre de la Direction générale. En 1931 il a passé à la Direction générale de la Banque populaire suisse, sur le désir du Conseil fédéral, pour revenir à la Banque nationale après avoir rempli sa mission. Le Conseil fédéral l'a nommé membre de la Direction générale en 1942 et il lui a confié la direction du III^e département. Grâce à sa grande expérience, Monsieur Hirs a rendu à la Banque et à notre pays d'excellents services dont nous tenons à le remercier encore ici.

Le Conseil fédéral a choisi comme successeur de Monsieur Hirs, en qualité de membre de la Direction générale et de chef du III^e département, Monsieur le D^r Walter Schwegler, jusqu'ici directeur et suppléant du chef du I^{er} département. Monsieur le D^r Schwegler est entré en fonctions le 1^{er} juillet 1954.

En remplacement de Monsieur le D^r Schwegler, le Conseil fédéral a nommé directeur et suppléant du chef du I^{er} département Monsieur le D^r Jakob Leemann, jusqu'ici directeur de division près le II^e département.

Sur la proposition de la Direction générale, le Comité de banque a élu directeur de division près le II^e département, à partir du 1^{er} janvier 1955, Monsieur le D^r Hans Aepli, jusqu'ici fondé de pouvoirs près le même département.

Le 31 décembre 1954, l'*effectif du personnel* de la Banque comptait 393 fonctionnaires et employés (1953 = 395), dont 21 (1953 = 11) engagés à titre provisoire.

Compte de

Arrêté au

Doit

	fr.	ct.
Frais généraux et d'administration		
Autorités et personnel de la Banque	fr. 6 994 014. 75	
Frais généraux et frais de bureau	» 606 314. 77	
Divers	» <u>185 195. 92</u>	
	7 785 525	44
Confection des billets de banque	2 500 000	—
Intérêts aux comptes de dépôt	223 478	42
Amortissements sur le mobilier	134 530	35
Bâtiments de la Banque	155 859	79
Bénéfice net	5 771 993	60
	16 571 387	60

profits et pertes

31 décembre 1954

Avoir

	fr.	ct.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement		
Escompte sur effets suisses	fr. 2 191 603. 92	
> > rescriptions de la Confédération	> 488 656. 30	
> > obligations	> 18 790. 30	
Commissions sur effets à l'encaissement	> 5 499. 55	
	<u>2 704 550</u>	07
Produit des avances sur nantissement	622 088	65
Produit des opérations en or et en devises	10 689 013	63
Produit des fonds publics appartenant à la Banque	1 356 490	45
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	126 562	22
Commissions		
sur accreditifs et paiements	fr. 426 243. 82	
> achat et vente de titres pour compte de tiers	> 131 039. 50	
> souscriptions	> 93 873. 05	
> coupons	> 44 934. 92	
Droits de garde, location de coffres-forts	> 274 642. 99	
	<u>970 734</u>	28
Divers	101 948	30
	<u>16 571 387</u>	60

Actif

Bilan arrêté

		fr.	ct.
Caisse			
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 6 323 363 861. 65		
autres valeurs en caisse	> 9 089 173. 48	6 332 453 035	13
Devises			
pouvant servir de couverture	fr. 649 733 632. 29		
autres	> 79 507. 16	649 813 139	45
Portefeuille suisse			
Effets sur la Suisse	fr. 91 605 287. 45		
Rescriptions de la Confédération	> 2 000 000. —		
Obligations escomptées	> 9 627 892. 95	103 233 180	40
Avances sur nantissement		116 649 295	—
Effets à l'encaissement		2 341 228	85
Correspondants en Suisse		41 277 678	81
Chèques postaux		6 070 329	74
Débiteurs divers		1 541 628	47
Fonds publics			
pouvant servir de couverture	fr. —		
autres	> 46 482 526. —	46 482 526	—
Coupons		126 631	—
Bâtiments de la Banque		2 000 000	—
Mobilier		1	—
Autres actifs		218 315	15
Capital social non versé		25 000 000	—
		7 327 206 989	—

Détail des comptes annuels

Actif du bilan

Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1953, y compris l'or à l'étranger	fr. 8 745 199 962. 06
Entrées au cours de l'année 1954	fr. 8 961 528 440. 06
Sorties	» 9 268 621 111. 99
Mouvement de caisse	fr. 18 230 149 552. 05
Excédent des sorties	» 307 092 671. 93
Solde en caisse au 31 décembre 1954	fr. <u>8 438 107 290. 13</u>

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1954:

Or	fr. 6 323 363 861. 65
Monnaies divisionnaires	» 9 081 361. 29
Divers	» 7 812. 19
Total selon bilan	fr. 6 332 453 035. 13
plus nos propres billets en caisse	» 2 105 654 255. —
Total	fr. <u>8 438 107 290. 13</u>

Réserve d'or au 31 décembre 1954:

dans le pays	fr. 2 222 043 452. 15
à l'étranger	» 4 101 320 409. 50

L'or est porté en compte à fr. 4869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

Devises

Montant au 31 décembre 1953	fr. 522 193 889. 98
Entrées en 1954	» 9 044 422 787. 11
	fr. 9 566 616 677. 09
Sorties en 1954	» 8 916 803 537. 64
Montant au 31 décembre 1954	fr. <u>649 813 139. 45</u>

Escompte

Effets sur la Suisse

	Nombre	Montant
En portefeuille au 31 décembre 1953	1 253	fr. 190 782 246. 21
Escomptés au cours de l'année 1954	4 961	» 817 685 915. 31
	6 214	fr. 1 008 468 161. 52
Encaissés au cours de l'année 1954	5 234	» 916 862 874. 07
En portefeuille au 31 décembre 1954	980	fr. 91 605 287. 45

Rescriptions de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1953		fr. 14 750 000. —
Escomptées au cours de l'année 1954:		
remises par la Confédération	fr. —	
par le marché	» 2 000 000. —	» 2 000 000. —
		fr. 16 750 000. —
Encaissées au cours de l'année 1954		» 14 750 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1954		fr. 2 000 000. —

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1953		fr. 1 080 363. 45
Escomptées au cours de l'année 1954		» 14 711 714. 90
		fr. 15 792 078. 35
Encaissées au cours de l'année 1954		» 6 164 185. 40
En portefeuille au 31 décembre 1954		fr. 9 627 892. 95

Avances sur nantissement

Montant des avances au 31 décembre 1953	fr.	65 226 723. 94
Avances accordées durant l'année 1954	>	474 878 184. 24
	fr.	540 104 908. 18
Avances remboursées durant l'année 1954	>	423 455 613. 18
Montant des avances au 31 décembre 1954	fr.	116 649 295. —

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1954 à 565.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait le 31 décembre 1954 le 89% de la somme totale des gages.

Encaissement

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1954:

38 437 chèques et effets pour	fr.	438 475 706. 93	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
12 047 > > > >	>	97 198 936. 60	sur d'autres tirés,
50 484 chèques et effets pour	fr.	535 674 643. 53	au total, y compris
2 244 chèques et effets pour	fr.	103 187 911. 83	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

Comptes des correspondants en Suisse

Avoir de la Banque au 31 décembre 1953	fr.	34 869 572. 55
En 1954, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	3 736 267 300. 79
débitée de	>	3 729 859 194. 53
Mouvement total	fr.	7 466 126 495. 32
Excédent des écritures au crédit	>	6 408 106. 26
Avoir de la Banque au 31 décembre 1954	fr.	41 277 678. 81

Au 31 décembre 1954, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 354 places bancables et 88 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 415.

Comptes de chèques postaux

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1953	fr.	9 493 067. 62
En 1954, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr.	13 318 473 040. 94
débités de	>	<u>13 321 895 778. 82</u>
Mouvement total	fr.	26 640 368 819. 76
Excédent des écritures au débit	>	<u>3 422 737. 88</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1954	fr.	<u>6 070 329. 74</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ..	32 433	fr.	528 098 152. 90
Virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ..	<u>40 523</u>	>	<u>7 284 304 751. 64</u>
Total	<u>72 956</u>	fr.	<u>7 812 402 904. 54</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

	<u>Nombre de chèques</u>		<u>Montant</u>
25 bureaux de chèques postaux ont délivré en 1954	<u>3 490</u>	fr.	<u>154 840 005. 88</u>

Fonds publics appartenant à la Banque

Titres en portefeuille au 31 décembre 1953	fr.	35 508 201. —
Au cours de l'année 1954, le compte a été débité de	>	<u>16 631 754. 45</u>
	fr.	52 139 955. 45
crédité de	>	<u>5 657 429. 45</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1954 selon inventaire ci-après ..	fr.	<u>46 482 526. —</u>

Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1954

<u>Catégorie</u>	<u>Rembourse- ment</u>	<u>Montant nominal</u>	<u>Cours</u>	<u>Valeur d'inventaire</u>
3 ¹ / ₂ % Emprunt fédéral 1932/33	1933/62	fr. 4 570 000. —	80%	fr. 3 656 000. —
2 ¹ / ₂ % Bons de caisse de la Con- fédération 1950	1960	> 407 000. —	80%	> 325 600. —
2 ³ / ₄ % Emprunt fédéral 1954	1974	> 2 835 000. —	80%	> 2 268 000. —
3 ¹ / ₂ % Chemins de fer fédéraux . . . 1935	1936/60	> 214 000. —	80%	> 171 200. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3% 1938)		> 20 000 000. —	80%	> 16 000 000. —
1 ¹ / ₈ % U. S. Treasury Certificates \$ 5 000 000. — à fr. 4.30 1955		> 21 500 000. —	75%	> 16 125 000. —
3 ¹ / ₄ % Kingdom of the Netherlands \$ 2 461 000. — à fr. 4.30 1956		> 10 582 300. —	75%	> 7 936 725. —
Divers				> 1. —
			Total	<u>fr. 46 482 526. —</u>

Immeubles et mobilier de la Banque*Immeubles*

Au 31 décembre 1954, la valeur en compte des bâtiments atteignait, comme l'année précédente fr. 2 000 000. —
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 30 531 460.

Avec l'assentiment du Conseil fédéral, la réserve au titre du bénéfice de dévaluation a été débitée des frais de construction de nouveaux caveaux, soit fr. 325 235. —.

Les dépenses pour entretien des immeubles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à fr. 402 197. 29

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . . > 246 337. 50

il reste un excédent de dépenses de fr. 155 859. 79

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1953 pour une valeur de . . fr. 1. —
Les achats faits en 1954 pour le montant de > 134 530. 35
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1954 est ainsi ramené à > 1. —

Passif du bilan

Emission et couverture des billets

(Voir annexes N^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1953	à	fr. 5 228 451 270
au 31 décembre 1954	»	» 5 411 572 515
	Augmentation	<u>fr. 183 121 245</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 4 903 971 000; elle a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 5 411 572 515 et au minimum (le 17 février) fr. 4 714 130 200.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 15 028 300 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 419 050 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Le montant des billets de 20 francs de la Banque nationale portant une tête de femme dans la vignette du recto, séries 1A — 10W, rappelés et non rentrés (expiration du délai de remboursement: 31 décembre 1955) s'élevait encore à fr. 1 953 800 au 31 décembre 1954.

Les dépenses pour la confection de billets de banque se sont montées en 1954 à fr. 684 612.85; elles ont été couvertes par le débit d'un compte spécial. Ce compte a été doté à nouveau d'un montant de fr. 2 500 000, qui figure au doit du compte de profits et pertes de l'exercice.

Couverture des billets au 31 décembre 1954:

Or	fr. 6 323 363 862
Autres actifs pouvant servir de couverture:	
Devises	fr. 649 733 632
Portefeuille suisse	» 103 233 180
Avances sur nantissement	» 116 649 295
Titres	— » 869 616 107
Couverture totale des billets	<u>fr. 7 192 979 969</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 129,74 % (le 17 février), au minimum à 116,85 % (le 31 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 92,89 % (le 23 novembre), au minimum 89,01 % (le 31 décembre).

Service des virements

(Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1953 fr. 1 147 323 475. 77

En 1954, les écritures se sont élevées:

au crédit à fr. 50 821 024 455. 86

au débit » » 50 713 182 417. 68

Mouvement total fr. 101 534 206 873. 54

Excédent des écritures au crédit » 107 842 038. 18

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1954 fr. 1 255 165 513. 95

En 1954, le 92,99 % du mouvement total a été réglé par transferts dans les livres de la Banque, en évitant des versements d'espèces.

	Nombres de postes	Montants
Sur le montant total des virements de l'année 1954	970 434	fr. 101 534 206 873. 54
les opérations du clearing bancaire passées par les comptes de virements auprès de la Banque nationale se sont élevées à . .	327 368	,, 34 901 021 607. 84
dont	292 964	,, 2 243 648 158. 20
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale depuis le 11 octobre 1954.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 23 février) fr. 1 565 279 889 et au minimum (le 7 mai) fr. 1 076 782 139; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 1 354 549 000.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1954: 1542.

Comptes des administrations fédérales

Service des versements et paiements

Le montant des avoirs des administrations fédérales

s'élevait le 31 décembre 1953 à fr. 157 349 888. 27

En 1954, les écritures se sont élevées:

au crédit à fr. 15 264 544 907. 58

au débit » » 15 205 761 414. 07

Mouvement total fr. 30 470 306 321. 65

Excédent des écritures au crédit » 58 783 493. 51

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1954 fr. 216 133 381. 78

Le mouvement total se répartit comme suit:

	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale	fr. 5 260 720 203. 84	fr. 5 202 446 278. 88
Administration fédérale des postes	» 8 749 161 148. 25	» 8 749 095 909. 44
Chemins de fer fédéraux	» 1 137 071 352. 27	» 1 136 532 284. 18
Autres administrations	» 117 592 203. 22	» 117 686 941. 57
Total	fr. 15 264 544 907. 58	fr. 15 205 761 414. 07

Gestion de titres

Aux termes de l'art. 15, al. 1, de la loi sur la Banque, cette dernière est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1954, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour	fr.	469 690 253. —
» » » » les Chemins de fer fédéraux pour	»	22 645 400. —
Total	fr.	492 335 653. —

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1954 :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	2 101	fr.	3 221 450. —
Coupons	37 119	»	745 564. 50
Total	39 220	fr.	3 967 014. 50

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'art. 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1953 :

1783 créances, d'un montant total de fr. 2 007 822 000. —

Augmentations au cours de l'année 1954 :

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts » 72 916 000. —
fr. 2 080 738 000. —

Diminutions au cours de l'année 1954 :

Remboursements » 110 344 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1954 :

1635 créances, d'un montant total de fr. 1 970 394 000. —

En 1954, 143 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 72 090 000. —

En 1954, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (3330 bordereaux) se sont élevés à » 43 201 457. 20

Le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites au cours de l'exercice.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1954, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables	5 358	fr.	9 985 650. —
Coupons	238 842	>	9 110 127. —
Total	244 200	fr.	19 095 777. —

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

Comptes de dépôt

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1953		fr.	64 774 781. 82
En 1954, les écritures se sont élevées :			
au crédit	à	fr.	405 254 458. 01
au débit	>	>	420 607 709. 69
Mouvement total	fr.		825 862 167. 70
Excédent des écritures au débit		>	15 353 251. 68
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1954		fr.	49 421 530. 14

Trafic des paiements avec l'étranger découlant d'accords de paiements et de clearing

Les comptes du trafic avec les pays de l'Union européenne de paiements et avec les pays signataires d'accords de clearing accusaient au 31 décembre 1953 des avoirs de tiers se montant à

fr. 171 488 700. 68

En 1954, les écritures sur ces comptes se sont élevées :

au crédit

à fr. 9 409 552 310. 78

au débit

> > 9 409 557 766. 43

Mouvement total

fr. 18 819 110 077. 21

Excédent des écritures au débit

> 5 455. 65

Solde des comptes au 31 décembre 1954

fr. 171 483 245. 03

En 1954, la Suisse a réglé, pour le trafic courant dans le cadre de l'Union européenne de paiements, des soldes débiteurs d'un montant total de fr. 96 617 457. 90 et des avoirs s'élevant à fr. 476 086 404. 68. Le solde de fr. 379 468 946. 78 a été couvert par des bonifications de l'Union en dollars de fr. 239 731 110. 86 et par un crédit de fr. 139 737 835. 92 accordé par la Confédération à l'Union.

Chèques et mandats généraux

	Nombre	Montant
Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1953	432	fr. 973 932. 99
Chèques et mandats tirés en 1954 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	14 121	» 252 881 025. 33
	14 553	fr. 253 854 958. 32
Ont été payés en 1954	14 247	» 252 020 972. 46
Restaient en circulation au 31 décembre 1954	306	fr. 1 833 985. 86

Fonds propres de la Banque

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, durant l'année, le transfert de 1451 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1954 entre:

2 313 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1 651 » » » »	2 actions
1 369 » » » » de	3 à 5 »
620 » » » » »	6 à 10 »
388 » » » » »	11 à 25 »
162 » » » » »	26 à 50 »
46 » » » » »	51 à 100 »
20 » » » » »	101 à 200 »
14 » » » » plus »	200 »
6 583 actionnaires particuliers possédant ensemble	42 819 actions
23 cantons et demi-cantons » »	38 620 »
27 banques cantonales » »	16 303 »
47 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble	2 258 »
6 680 actionnaires possédant ensemble	100 000 actions

Le 57,18 % du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 42,82 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 6 mars 1954, le fonds de réserve s'élève à	fr. 21 500 000. —
Après attribution de	» 500 000. —
prélevés sur le bénéfice net de l'exercice 1954, le fonds de réserve s'élèvera à	<u>fr. 22 000 000. —</u>

Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque

Montant de la provision au 31 décembre 1953	fr. 1 907 377. 70
Au cours de l'exercice, un montant de	» 21 079. —
a été prélevé pour couvrir les frais des transformations aux bâtiments de la Banque à Bâle et Zurich.	
Solde passé à compte nouveau	<u>fr. 1 886 298. 70</u>

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'art. 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé peut ensuite être payé, exigeant ainsi une somme de fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1954 à fr. 3 771 993. 60.

Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1954.

2) L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

3) Le bénéfice net de fr. 5 771 993. 60 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme suit:

- fr. 500 000. — attribution au Fonds de réserve
- » 1 500 000. — paiement d'un dividende de 6 %
- » 3 771 993. 60 à verser à la Caisse d'Etat fédérale.

fr. 5 771 993. 60

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans exprimer notre gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le D^r H. Streuli, conseiller fédéral, pour l'appui précieux qu'il a bien voulu nous prêter au cours de cet exercice. Nous remercions aussi nos correspondants, banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs de leur collaboration. Le dévouement avec lequel nos fonctionnaires et employés ont accompli leur devoir mérite également notre sincère reconnaissance.

Zurich, le 13 janvier 1955.

Au nom de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse :

Le président,

P. Keller

Le secrétaire général,

Mosimann

Le Comité de banque de la Banque Nationale Suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 27 janvier 1955, du présent rapport sur l'exercice 1954, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1954 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1954 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 39 du rapport.

Berne, le 27 janvier 1955.

Au nom du Comité de banque de la Banque Nationale Suisse :

Le président du Conseil de banque,

Dr A. Müller

Le secrétaire,

R. Erb

**Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires
de la Banque Nationale Suisse par la Commission de contrôle**

Berne, le 5 février 1955.

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1954, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1954, accusant un bénéfice net de fr. 5 771 993.60, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

La Commission de contrôle,

G. de Kalbermatten

E. Gsell

N. Senn

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'art. 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque Nationale Suisse ;
vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'art. 51, 2^e alinéa, de ladite loi, daté du 5 février 1955 ;
sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

arrête:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque Nationale Suisse pour l'exercice de 1954 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 11 février 1955.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,

Max Petitpierre

Le chancelier de la Confédération,

Ch. Oser

Berne, le 12 février 1955.

**A l'Assemblée générale
des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse**

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse a approuvé dans sa séance du 4 février 1955, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1954, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'art. 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 5 février 1955. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'art. 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 11 février 1955.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 39.

Avec considération distinguée,

Au nom du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse:

Le président du Conseil de banque,
Dr A. Müller

Un membre de la Direction générale,
W. Schwegler

Liste des annexes

- N° 1. Situations périodiques.
- › 2. Répartition des billets en circulation.
 - › 3. Service des virements.
 - › 4. Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
 - › 5. Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
 - › 6. Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :
 - I: Situation au 31 décembre.
 - II: Moyennes annuelles.
 - III: Mouvement.
 - IV: Résultats des opérations.
 - › 7. Planche graphique :
 - La Banque Nationale Suisse de 1949 à 1954.
 - › 8. Trafic de compensation :
 - Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
 - Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
 - › 9. Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.
-

1954	Actif										Fonds publics
	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantissement		Fonds publics	
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Confédération	Total	Total	dénonçables à 10 jours		
en 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Janvier ... 7	6 085 644	521 656	57	521 713	187 774	14 750	202 524	27 674	27 674	35 508	
15	6 085 407	524 243	48	524 291	184 526	3 000	187 526	18 307	18 307	35 677	
23	6 084 650	529 752	66	529 818	202 599	3 000	205 599	15 982	15 982	35 687	
30	6 084 284	523 941	70	524 011	200 846	—	200 846	15 576	15 576	35 719	
Février ... 6	6 084 284	535 144	70	535 214	200 342	—	200 342	15 011	15 011	35 719	
15	6 106 194	522 524	63	522 587	175 055	—	175 055	14 737	14 737	35 719	
23	6 115 961	511 273	63	511 336	174 264	—	174 264	13 755	13 755	35 719	
27	6 130 650	495 331	58	495 389	173 970	—	173 970	15 236	15 236	35 719	
Mars 6	6 130 650	491 582	58	491 640	170 311	—	170 311	15 570	15 570	35 719	
15	6 130 650	502 649	68	502 717	170 005	—	170 005	14 168	14 168	36 130	
23	6 130 650	496 027	64	496 091	168 304	—	168 304	17 218	17 218	36 130	
31	6 130 648	496 127	53	496 180	127 779	—	127 779	23 144	23 144	36 090	
Avril 7	6 130 648	497 980	86	498 066	125 579	—	125 579	18 835	18 835	35 740	
15	6 130 648	493 347	79	493 426	125 538	—	125 538	16 787	16 787	35 740	
23	6 130 648	487 856	72	487 928	124 951	—	124 951	16 360	16 360	35 740	
30	6 138 687	484 277	90	484 367	125 025	—	125 025	24 308	24 308	35 740	
Mai 7	6 008 400	509 371	84	509 455	125 088	—	125 088	27 120	27 120	35 740	
15	6 008 400	542 561	78	542 639	125 481	—	125 481	23 413	23 413	35 740	
22	6 008 400	546 717	72	546 789	125 375	—	125 375	22 189	22 189	35 747	
31	6 047 389	498 708	70	498 778	125 020	—	125 020	26 337	26 337	46 626	
Juin 5	6 047 389	496 608	76	496 684	81 343	—	81 343	24 174	24 174	46 626	
15	6 047 389	506 265	78	506 343	80 804	—	80 804	26 381	26 381	49 188	
23	6 047 389	535 830	71	535 901	79 520	—	79 520	28 559	28 559	49 188	
30	6 130 723	536 827	72	536 899	80 133	—	80 133	37 322	37 322	49 188	
Juillet 7	6 154 966	521 311	68	521 379	81 826	—	81 826	27 453	27 453	49 188	
15	6 198 172	503 935	72	504 007	82 398	—	82 398	27 655	27 655	49 188	
23	6 198 172	509 132	65	509 197	82 437	—	82 437	22 882	22 882	49 188	
31	6 198 172	508 864	65	508 929	82 523	—	82 523	25 370	25 370	49 188	

1954	Actif										Correspondants en Suisse	
	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantissement	Fonds publics			Correspondants en Suisse
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Confédération	Total		Total	pouvant servir de couverture		
en 1000 francs												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Août 7	6 198 172	504 367	67	504 434	81 509	—	81 509	23 255	49 189	—	10 667	
14	6 199 766	548 159	67	548 226	81 131	—	81 131	22 022	49 189	—	15 186	
23	6 199 766	551 931	58	551 989	80 810	—	80 810	20 487	49 031	—	10 447	
31	6 221 363	530 288	57	530 345	81 952	—	81 952	19 836	49 031	—	15 488	
Septembre 7	6 221 363	529 738	57	529 795	80 930	—	80 930	20 299	49 032	—	10 296	
15	6 277 569	529 439	58	529 497	80 869	—	80 869	21 219	49 032	—	16 323	
23	6 277 569	526 281	51	526 332	80 665	—	80 665	23 758	49 032	—	13 099	
30	6 277 569	526 771	52	526 823	80 881	—	80 881	28 602	49 032	—	19 236	
Octobre .. 7	6 277 569	526 789	52	526 841	79 896	—	79 896	27 450	49 032	—	11 392	
15	6 283 676	544 704	52	544 756	79 701	—	79 701	24 188	49 032	—	17 045	
23	6 321 012	507 848	81	507 929	79 937	—	79 937	23 462	49 032	—	12 157	
30	6 320 996	507 963	78	508 041	80 108	—	80 108	27 090	49 032	—	13 859	
Novembre 6	6 320 996	506 081	76	506 157	80 191	—	80 191	27 609	49 032	—	8 221	
15	6 320 996	504 175	75	504 250	80 002	—	80 002	26 343	49 032	—	17 153	
23	6 320 996	494 842	73	494 915	79 933	—	79 933	26 701	49 032	—	10 688	
30	6 320 996	488 210	77	488 287	82 026	—	82 026	34 042	48 978	—	14 944	
Décembre 7	6 320 996	478 192	77	478 269	86 265	—	86 265	35 014	48 979	—	10 266	
15	6 320 996	500 705	74	500 779	86 652	—	86 652	46 521	48 979	—	23 019	
23	6 323 398	549 449	862	550 311	90 997	—	90 997	54 679	48 979	—	18 221	
31	6 323 364	649 734	79	649 813	101 233	2 000	103 233	116 649	46 482	—	41 278	

Correspondants en Suisse	Autres postes de l'actif	Passif					Couverture			1954
		Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue	par de l'or	
									en 1000 francs	
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
11 967	28 898	46 000	5 046 630	1 654 386	166 912	6 913 928	120.59	90.82	7 Janvier	
15 051	21 419	46 000	4 885 317	1 800 766	155 595	6 887 678	124.57	91.02	15	
10 157	19 808	46 000	4 825 206	1 874 509	155 986	6 901 701	126.10	90.82	23	
10 666	17 132	46 000	4 903 989	1 782 602	155 644	6 888 235	124.07	90.99	30	
7 987	19 010	46 000	4 799 833	1 894 680	157 054	6 897 567	126.76	90.88	6 Février	
9 885	19 566	46 000	4 726 982	1 953 141	157 620	6 883 743	129.18	91.41	15	
9 363	24 753	46 000	4 749 274	1 932 263	157 614	6 885 151	128.78	91.54	23	
8 310	22 510	46 000	4 911 265	1 767 148	157 371	6 881 784	124.83	91.80	27	
8 005	21 933	46 000	4 836 112	1 835 961	155 755	6 873 828	126.77	91.89	6 Mars	
13 997	19 190	46 500	4 772 399	1 916 423	151 535	6 886 857	128.46	91.66	15	
12 567	18 460	46 500	4 779 157	1 901 741	152 022	6 879 420	128.28	91.76	23	
16 764	18 946	46 500	4 920 531	1 731 811	150 709	6 849 551	124.59	92.16	31	
12 545	22 021	46 500	4 835 794	1 809 702	151 438	6 843 434	126.78	92.25	7 Avril	
15 854	20 417	46 500	4 810 310	1 829 809	151 791	6 838 410	127.45	92.33	15	
17 559	19 679	46 500	4 800 848	1 833 414	152 103	6 832 865	127.70	92.41	23	
16 473	22 886	46 500	4 925 605	1 722 171	153 210	6 847 486	124.63	92.34	30	
11 645	22 256	46 500	4 839 531	1 701 549	152 124	6 739 704	124.15	91.86	7 Mai	
16 731	17 999	46 500	4 760 506	1 810 444	152 952	6 770 402	126.21	91.44	15	
10 195	19 830	46 500	4 763 170	1 802 603	156 252	6 768 525	126.14	91.51	22	
15 085	26 176	46 500	4 914 567	1 667 687	156 657	6 785 411	123.05	91.87	31	
19 969	23 272	46 500	4 846 648	1 690 786	155 523	6 739 457	124.77	92.50	5 Juin	
18 917	21 699	46 500	4 768 472	1 779 394	156 355	6 750 721	126.82	92.36	15	
14 236	18 964	46 500	4 798 233	1 773 919	155 105	6 773 757	126.03	92.02	23	
21 303	21 845	46 500	4 967 433	1 706 329	157 151	6 877 413	123.42	91.86	30	
11 445	22 993	46 500	4 879 315	1 784 148	159 287	6 869 250	126.14	92.37	7 Juillet	
22 202	22 590	46 500	4 838 280	1 861 811	159 621	6 906 212	128.11	92.51	15	
11 595	25 194	46 500	4 894 955	1 800 461	156 749	6 898 665	126.62	92.57	23	
15 850	24 563	46 500	4 956 128	1 745 715	156 252	6 904 595	125.06	92.48	31	
Autres postes de l'actif	Passif					Couverture			1954	
	Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue		Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue		par de l'or
			Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue						Total
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
27 428	46 500	4 874 446	1 403 581	414 370	1 817 951	155 757	6 894 654	127.16	92.62	7 Août
23 226	46 500	4 821 881	1 462 469	450 327	1 912 796	157 569	6 938 746	128.58	92.06	14
24 030	46 500	4 825 883	1 463 407	441 629	1 905 036	159 141	6 936 560	128.47	92.11	23
27 749	46 500	4 957 190	1 363 112	422 373	1 785 485	156 589	6 945 764	125.50	92.27	31
31 277	46 500	4 905 841	1 392 632	441 127	1 833 759	156 892	6 942 992	126.82	92.31	7 Septembre
25 138	46 500	4 857 725	1 416 985	521 240	1 938 225	157 197	6 999 647	129.23	92.37	15
26 212	46 500	4 904 951	1 503 116	385 069	1 888 185	157 032	6 996 667	127.98	92.41	23
29 373	46 500	5 051 982	1 325 458	428 923	1 754 381	158 653	7 011 516	124.26	92.23	30
28 951	46 500	4 967 538	1 372 533	455 291	1 827 824	159 268	7 001 131	126.37	92.38	7 Octobre
28 783	46 500	4 916 620	1 435 470	468 616	1 904 086	159 975	7 027 181	127.80	92.13	15
26 102	46 500	4 933 452	1 417 678	463 358	1 881 036	158 643	7 019 631	128.13	92.76	23
31 242	46 500	5 066 226	1 278 622	479 620	1 758 242	159 400	7 030 368	124.77	92.62	30
29 348	46 500	4 988 669	1 273 857	551 548	1 825 405	160 980	7 021 554	126.71	92.76	6 Novembre
29 836	46 500	4 933 580	1 347 561	540 821	1 888 382	159 150	7 027 612	128.12	92.66	15
30 074	46 500	4 957 472	1 299 274	547 957	1 847 231	161 136	7 012 339	127.50	92.89	23
31 788	46 500	5 114 538	1 185 609	514 587	1 700 196	159 827	7 021 061	123.59	92.75	30
35 105	46 500	5 095 701	1 178 189	535 483	1 713 672	159 021	7 014 894	124.05	92.83	7 Décembre
33 090	46 500	5 147 887	1 237 370	468 004	1 705 374	160 275	7 060 036	122.79	92.23	15
34 724	46 500	5 352 302	1 135 669	425 125	1 560 794	161 713	7 121 309	118.14	91.47	23
29 427	46 500	5 411 572	1 255 166	437 038	1 692 204	159 970	7 310 246	116.85	89.01	31

Répartition des billets en circulation

1954	Billets de francs						Total	Billets de francs						
	1000	500	100	50	20	5		1000	500	100	50	20	5	
	En millions de francs							Répartition en pour-cent						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Janvier	7	1 325,7	538,5	2 291,4	406,5	352,5	132,0	5 046,6	26.27	10.67	45.40	8.06	6.98	2.62
	15	1 292,7	525,7	2 198,8	395,5	342,9	129,7	4 885,3	26.46	10.76	45.01	8.10	7.02	2.65
	23	1 278,1	518,7	2 176,4	387,3	336,6	128,1	4 825,2	26.49	10.75	45.10	8.03	6.98	2.65
	30	1 281,3	523,0	2 242,4	392,2	337,7	127,4	4 904,0	26.13	10.66	45.72	8.00	6.89	2.60
Février	6	1 267,5	511,4	2 171,2	387,9	335,4	126,4	4 799,8	26.41	10.65	45.24	8.08	6.99	2.63
	15	1 261,8	506,8	2 118,0	384,0	331,3	125,1	4 727,0	26.69	10.72	44.81	8.12	7.01	2.65
	23	1 264,3	507,1	2 142,3	382,4	329,3	123,9	4 749,3	26.62	10.68	45.11	8.05	6.93	2.61
	27	1 278,3	516,9	2 260,8	395,1	336,0	124,2	4 911,3	26.03	10.52	46.04	8.04	6.84	2.53
Mars	6	1 271,5	508,6	2 200,0	393,8	338,1	124,1	4 836,1	26.29	10.52	45.49	8.14	6.99	2.57
	15	1 270,4	504,0	2 148,4	390,4	335,8	123,4	4 772,4	26.62	10.56	45.02	8.18	7.03	2.59
	23	1 266,8	505,5	2 160,5	389,5	334,2	122,7	4 779,2	26.51	10.58	45.20	8.15	6.99	2.57
	31	1 281,7	514,9	2 260,0	399,3	341,5	123,2	4 920,6	26.05	10.46	45.93	8.12	6.94	2.50
Avril	7	1 270,4	507,3	2 196,6	396,8	341,6	123,1	4 835,8	26.27	10.49	45.42	8.20	7.07	2.55
	15	1 268,0	505,4	2 176,0	396,1	341,8	123,0	4 810,3	26.36	10.51	45.23	8.23	7.11	2.56
	23	1 256,5	503,4	2 186,7	392,1	339,7	122,5	4 800,9	26.17	10.49	45.55	8.17	7.07	2.55
	30	1 279,5	513,7	2 263,6	400,8	345,4	122,6	4 925,6	25.98	10.43	45.95	8.14	7.01	2.49
Mai	7	1 267,1	505,8	2 200,0	398,6	345,5	122,5	4 839,5	26.18	10.45	45.46	8.24	7.14	2.53
	15	1 252,7	500,5	2 149,9	393,6	341,7	122,1	4 760,5	26.32	10.51	45.16	8.27	7.18	2.56
	22	1 252,0	501,3	2 157,5	391,0	339,9	121,5	4 763,2	26.29	10.52	45.29	8.21	7.14	2.55
	31	1 259,2	510,2	2 270,0	403,7	349,1	122,4	4 914,6	25.62	10.38	46.19	8.22	7.10	2.49
Juin	5	1 247,8	501,8	2 223,7	401,7	349,2	122,4	4 846,6	25.74	10.35	45.88	8.29	7.21	2.53
	15	1 244,9	497,2	2 159,5	397,8	346,6	122,5	4 768,5	26.11	10.43	45.28	8.34	7.27	2.57
	23	1 247,7	499,5	2 185,9	397,1	345,9	122,1	4 798,2	26.00	10.41	45.56	8.28	7.21	2.54
	30	1 273,4	508,7	2 297,6	409,2	355,2	123,3	4 967,4	25.64	10.24	46.25	8.24	7.15	2.48
Juillet	7	1 254,3	499,4	2 238,2	407,8	356,3	123,3	4 879,3	25.71	10.23	45.87	8.36	7.30	2.53
	15	1 254,7	499,6	2 201,3	405,6	354,1	123,0	4 838,3	25.93	10.33	45.50	8.38	7.32	2.54
	23	1 246,4	503,4	2 258,6	408,6	355,3	122,7	4 895,0	25.46	10.28	46.14	8.35	7.26	2.51
	31	1 248,9	507,1	2 304,5	413,9	359,1	122,6	4 956,1	25.20	10.23	46.50	8.35	7.25	2.47
Août	7	1 232,5	497,2	2 249,0	412,9	359,8	123,0	4 874,4	25.29	10.20	46.14	8.47	7.38	2.52
	14	1 227,8	497,0	2 208,2	410,0	356,7	122,2	4 821,9	25.46	10.31	45.80	8.50	7.40	2.53
	23	1 228,5	497,4	2 215,6	408,1	354,8	121,5	4 825,9	25.45	10.31	45.91	8.46	7.35	2.52
	31	1 241,3	506,8	2 309,4	417,6	360,5	121,6	4 957,2	25.04	10.22	46.59	8.42	7.27	2.46
Septembre	7	1 237,9	504,2	2 265,2	416,5	360,7	121,3	4 905,8	25.23	10.28	46.18	8.49	7.35	2.47
	15	1 241,7	504,3	2 221,6	412,4	357,6	120,1	4 857,7	25.56	10.38	45.74	8.49	7.36	2.47
	23	1 249,3	508,6	2 260,4	411,9	356,1	118,7	4 905,0	25.47	10.37	46.08	8.40	7.26	2.42
	30	1 267,7	518,0	2 363,1	422,4	362,3	118,5	5 052,0	25.09	10.25	46.78	8.36	7.17	2.35
Octobre	7	1 260,2	509,1	2 299,2	420,2	361,2	117,6	4 967,5	25.37	10.25	46.28	8.46	7.27	2.37
	15	1 264,8	506,9	2 256,7	414,7	357,2	116,3	4 916,6	25.72	10.31	45.90	8.43	7.27	2.37
	23	1 263,5	508,8	2 278,7	411,8	355,5	115,2	4 933,5	25.61	10.31	46.19	8.35	7.21	2.33
	30	1 278,5	519,4	2 371,8	420,5	361,1	114,9	5 066,2	25.23	10.25	46.82	8.30	7.13	2.27
Novembre	6	1 272,8	513,6	2 308,4	418,0	361,6	114,3	4 988,7	25.51	10.30	46.27	8.38	7.25	2.29
	15	1 283,3	513,4	2 253,1	412,8	357,8	113,2	4 933,6	26.01	10.41	45.67	8.37	7.25	2.29
	23	1 290,7	517,5	2 271,2	409,9	355,3	112,9	4 957,5	26.03	10.44	45.81	8.27	7.17	2.28
	30	1 312,3	529,5	2 378,5	419,9	361,4	112,9	5 114,5	25.66	10.35	46.50	8.21	7.07	2.21
Décembre	7	1 317,0	527,6	2 348,1	423,6	366,4	113,0	5 095,7	25.85	10.35	46.08	8.31	7.19	2.22
	15	1 337,5	547,1	2 354,6	426,2	368,8	113,7	5 147,9	25.98	10.63	45.74	8.28	7.16	2.21
	23	1 385,1	581,4	2 458,0	436,6	376,9	114,3	5 352,3	25.88	10.86	45.92	8.16	7.04	2.14
	31	1 440,2	601,9	2 450,5	432,5	373,0	113,5	5 411,6	26.62	11.12	45.28	7.99	6.89	2.10
Moyenne annuelle														
1952		1 154,6	478,9	2 128,0	383,8	326,3	124,6	4 596,2	25.12	10.42	46.30	8.35	7.10	2.71
1953		1 218,4	498,9	2 205,7	392,3	338,7	129,6	4 783,6	25.47	10.43	46.11	8.20	7.08	2.71
1954		1 270,6	512,5	2 245,1	405,1	350,1	120,6	4 904,0	25.91	10.45	45.78	8.26	7.14	2.46

Service des virements

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total
		Nombre de postes					En 1000 francs				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1950	14 920	134 768	110 800	66 762	327 250	864 568	10 233 743	13 248 788	6 454 916	30 802 015
	1951	16 376	135 422	109 585	71 002	332 385	937 766	12 046 150	17 125 835	7 627 624	37 737 375
	1952	17 155	123 432	106 986	71 616	319 189	1 113 379	10 998 333	20 015 736	8 708 863	40 836 311
	1953	17 150	123 447	105 994	72 180	318 771	1 142 311	10 978 716	22 671 529	8 332 246	43 124 802
	1954	16 852	125 104	257 906	73 018	472 880	1 005 523	12 128 882	28 728 952	8 957 668	50 821 025
Débit ...	1950	27 300	193 604	110 800	66 323	398 027	4 995 084	6 925 484	13 248 788	5 925 360	31 094 716
	1951	28 085	160 487	109 585	69 487	367 644	5 423 738	8 261 769	17 125 835	6 866 190	37 677 532
	1952	28 285	146 900	106 986	72 904	355 075	5 772 364	6 873 446	20 015 736	8 067 482	40 729 028
	1953	27 533	142 678	105 994	77 889	354 094	5 779 027	6 612 952	22 671 529	8 123 203	43 186 711
	1954	28 199	133 296	257 906	78 153	497 554	6 112 488	7 198 524	28 728 952	8 673 218	50 713 182
Total	1950	42 220	328 372	221 600	133 085	725 277	5 859 652	17 159 227	26 497 576	12 380 276	61 896 731
	1951	44 461	295 909	219 170	140 489	700 029	6 361 504	20 307 919	34 251 670	14 493 814	75 414 907
	1952	45 440	270 332	213 972	144 520	674 264	6 885 743	17 871 779	40 031 472	16 776 345	81 565 339
	1953	44 683	266 125	211 988	150 069	672 865	6 921 338	17 591 668	45 343 058	16 455 449	86 311 513
	1954	45 051	258 400	515 812	151 171	970 434	7 118 011	19 327 406	57 457 904	17 630 886	101 534 207
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1950	4.56	41.18	33.86	20.40	100	2.81	33.22	43.01	20.96	100
	1951	4.93	40.74	32.97	21.36	100	2.49	31.92	45.38	20.21	100
	1952	5.37	38.67	33.52	22.44	100	2.73	26.93	49.01	21.33	100
	1953	5.38	38.73	33.25	22.64	100	2.65	25.46	52.57	19.32	100
	1954	3.56	26.46	54.54	15.44	100	1.98	23.87	56.53	17.62	100
Débit ...	1950	6.86	48.64	27.84	16.66	100	16.06	22.27	42.61	19.06	100
	1951	7.64	43.65	29.81	18.90	100	14.40	21.93	45.45	18.22	100
	1952	7.97	41.37	30.13	20.53	100	14.17	16.88	49.14	19.81	100
	1953	7.78	40.29	29.93	22.00	100	13.38	15.31	52.50	18.81	100
	1954	5.67	26.79	51.83	15.71	100	12.05	14.20	56.65	17.10	100
Total	1950	5.82	45.28	30.55	18.35	100	9.47	27.72	42.81	20.00	100
	1951	6.35	42.27	31.31	20.07	100	8.43	26.93	45.42	19.22	100
	1952	6.74	40.09	31.74	21.43	100	8.44	21.91	49.08	20.57	100
	1953	6.64	39.55	31.51	22.30	100	8.02	20.38	52.53	19.07	100
	1954	4.64	26.63	53.15	15.58	100	7.01	19.04	56.59	17.36	100

1) Y compris le clearing bancaire.

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1952	615 754	1 522 621	4 544 814 ²⁾	1 550 594	1 222 735	749 780	740 781	611 108	998 928	4 087 930	16 645 045 ²⁾
1953	627 614	1 556 872	4 730 282 ²⁾	1 547 817	1 312 499	735 692	720 401	625 866	1 043 998	4 229 732	17 130 773 ²⁾
1954	689 553	1 696 866	5 161 219 ²⁾	1 517 050	1 477 859	746 041	723 121	627 288	1 174 237	4 416 915	18 230 149 ²⁾
Escompte d'effets sur la Suisse, de descriptions de la Confédération et d'obligations											
1952	38 596	38 271	888 767	44 876	80 817	48 297	22 942	16 571	27 401	78 978	1 285 516
1953	33 623	29 464	756 670	36 259	58 049	51 954	24 945	16 691	37 153	83 869	1 128 677
1954	33 076	19 539	520 813	28 979	53 888	49 276	23 178	14 287	37 585	53 777	834 398
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 517 974	9 517 974
1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13 518 028	13 518 028
1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 961 226	17 961 226
Nouvelles avances sur nantissement											
1952	12 677	33 537	111 015	38 455	47 199	93 205	8 029	8 225	32 357	63 858	448 557
1953	7 225	25 029	89 835	35 106	36 554	74 048	23 325	10 236	28 001	29 467	358 826
1954	19 056	40 258	129 510	34 105	69 734	82 539	3 921	22 007	42 313	31 435	474 878
Virements											
1952	1 394 430	9 275 447	8 672 212	7 312 134	3 279 382	1 516 805	991 720	1 395 716	2 851 037	44 876 456	81 565 339
1953	1 335 378	9 253 389	8 858 436	6 589 649	3 278 374	1 443 048	1 103 817	1 336 486	2 842 325	50 270 611	86 311 513
1954	1 547 498	10 028 478	8 746 077	6 766 250	3 769 457	1 706 623	1 149 544	1 423 384	3 079 201	63 317 695	101 534 207
Comptes des administrations fédérales											
1952	—	—	29 370 449	—	—	—	—	—	—	—	29 370 449
1953	—	—	29 820 659	—	—	—	—	—	—	—	29 820 659
1954	—	—	30 470 306	—	—	—	—	—	—	—	30 470 306
Comptes de dépôt											
1952	4 950	11 552	105 787	17 507	7 202	3 888	1 319	5 253	4 954	127 510	289 922
1953	2 210	15 706	419 386	14 637	6 469	4 103	1 335	4 530	3 729	489 939	962 044
1954	6 699	21 747	95 824	13 191	9 655	4 440	1 766	3 529	3 886	665 125	825 862
Comptes des correspondants en Suisse											
1952	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 817 260	6 817 260
1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 980 894	6 980 894
1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 466 126	7 466 126
Encaissement (remises)											
1952	6 098	21 114	421 329	27 863	7 403	9 830	174	5 798	8 255	172 508	680 372
1953	4 011	18 067	308 152	18 344	6 453	5 887	195	9 862	5 846	141 163	517 980
1954	4 611	22 564	317 623	19 829	6 097	6 015	555	11 769	5 021	141 591	535 675
Mouvement total, addition des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1952	4 383 631	19 622 886	91 392 580	13 835 361	9 864 844	5 192 269	3 878 034	4 216 379	8 676 026	130 707 508	291 769 518
1953	4 554 127	19 674 128	93 517 401	12 786 520	9 715 730	5 056 619	4 036 207	4 116 345	8 759 350	138 220 222	300 436 649
1954	5 084 139	20 797 727	95 488 200	12 994 699	11 020 676	5 652 745	4 016 220	4 234 099	9 419 157	156 120 472	324 828 134
Chambres de compensation											
1952	—	696 243	167 417	1 218 429	394 102	—	—	61 421 ³⁾	105 093	853 837	3 496 542
1953	—	672 532	168 337	1 106 923	400 392	—	—	61 491 ³⁾	94 955	889 982	3 394 612
1954	—	778 868	183 506	1 159 491	430 406	—	—	49 004 ³⁾	85 516	902 600	3 589 391

¹⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

³⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

²⁾ Y compris l'or à l'étranger.

Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Févriér.....	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
					31 Juillet	5½	3	6	3
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	3 Août	6	38	7	38
23 Janvier	4½	28	5	28	10 Septembre	5	113	6	14
20 Février	4	28	4½	28	24 Septembre	—	—	5½	99
19 Mars	3½	322	4	441	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
1909 4 Février	3	252	—	—	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
3 Juin	—	—	3½	133	3 Octobre	5½	322	6	917
14 Octobre	3½	28	4	28	1919 21 Août	5	595	—	—
11 Novembre	4	56	4½	56	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
					11 Août	4	203	5	203
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
24 Février.....	3	161	—	—	17 Août	3	331	4	331
4 Août	3½	49	4½	84	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
22 Septembre.....	4	35	—	—	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
27 Octobre	4½	70	5	70	1930 3 Avril	3	98	4	98
1911 5 Janvier.....	4	42	4½	42	10 Juillet	2½	196	3½	196
16 Février	3½	224	4	224	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Septembre	4	350	4½	350	1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
28 Novembre	5	259	5½	259	1936 9 Septembre.....	2	78	3	78
1913 14 Août.....	4½	161	5	161	26 Novembre	1½	6 610 ¹⁾	2½	6 610 ¹⁾

¹⁾ Jusqu'au 31 décembre 1954.

Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations escomptées	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440.—; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

de la Banque depuis 1907

Situation au 31 décembre

Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Total du bilan	Année
				Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants		
en millions de francs			%	en millions de francs				
12	13	14	15	16	17	18	19	20
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	1 887,4	1935

³⁾ Jusqu'en 1930, les réscriptions de la Confédération seulement.

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

Situation au 31 décembre

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total		
en millions de francs								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936: 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

de la Banque depuis 1907

Situation au 31 décembre

Avoirs chez des corres- pondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couver- ture métallique des billets	Avoir des			Total du bilan	Année
				Clients des virements	Administra- tions fédérales	Déposants		
en millions de francs			%	en millions de francs				
10	11	12	13	14	15	16	17	18
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	5 499,8	1946
68,6	48,4	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	5 932,1	1947
50,4	47,4	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	6 400,6	1948
26,7	39,7	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	6 721,9	1949
60,3	40,9	4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	6 658,6	1950
53,0	39,9	4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	6 675,9	1951
37,5	40,1	5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	6 796,8	1952
34,9	35,5	5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	6 996,8	1953
41,3	46,5	5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	7 327,2	1954

Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Rescriptions ⁴⁾	Obligations escomptées	Total		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4.93
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3.73
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3.22
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3.51
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3.70
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4.20
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4.81
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4.34
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4.50
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4.50
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4.50
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4.75
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5.32
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5.00
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4.44
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3.39
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3.47
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4.00
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3.90
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3.50
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3.50
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3.50
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3.50
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2.89
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2.03
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2.00
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2.00
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2.00
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2.33

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440.— ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

de la Banque depuis 1907

Moyennes annuelles

Avances sur nantissement	Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁵⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Année
						Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants	
en millions de fr.	%	en millions de francs			%	en millions de francs			
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
0,6	5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	1907
2,5	4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	1908
4,4	3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	1909
5,9	4.30	28,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	1910
7,0	4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	1911
12,2	4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	1912
15,7	5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	1913
20,1	5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	1914
16,9	5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	1915
17,7	5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	1916
28,3	5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	1917
36,4	5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	1918
38,7	6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	1919
32,3	6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	1920
41,9	5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	1921
49,1	4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	1922
49,1	4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	1923
66,6	5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	1924
48,6	4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	1925
45,6	4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	1926
48,6	4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	1927
62,8	4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	1928
61,3	4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	1929
42,2	3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	1930
45,2	3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	1931
45,8	3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	1932
53,1	2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	1933
75,0	2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	1934
87,6	3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	1935

³⁾ Jusqu'en 1931, les recriptions y sont comprises.
⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé avant 1932.
⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

Moyennes annuelles

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total		
			en millions de francs					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2.30
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1.50
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1.50
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1.50
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1.50
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1.50
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1.50
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1.50
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1.50
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1.50
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1.50
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1.50
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1.50
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1.50
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	1.50
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	1.50
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	1.50
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	1.50
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	1.50

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ Depuis 1948, ce poste ne comprend que les rescriptions de la Confédération.

de la Banque depuis 1907

Moyennes annuelles

Avances sur nantissement	Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Avoir des			Année
						Clients des virements	Administrations fédérales	Déposants	
en millions de fr.	%	en millions de francs			%	en millions de francs			
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
63,8	3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	1936
32,3	2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	1937
22,7	2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	1938
36,4	2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	1939
66,8	2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	1940
25,4	2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	1941
19,4	2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	1942
16,7	2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	1943
17,0	2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	1944
19,6	2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	1945
36,3	2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	1946
59,7	2.50	16,8	50,8	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	1947
59,5	2.50	16,8	47,7	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	1948
27,6	2.50	9,7	41,7	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	1949
23,3	2.50	11,3	41,2	4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	1950
30,9	2.50	13,8	40,1	4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	1951
30,0	2.50	13,0	40,1	4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	1952
24,7	2.50	13,0	35,8	4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	1953
26,1	2.50	14,5	43,7	4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	1954

Mouvement

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs			jours	en millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

de la Banque depuis 1907

Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse ³⁾	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes pour les accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁴⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

³⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

Mouvement

Année	Caisse ¹⁾	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Remises à l'encaissement
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescriptions ²⁾	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs			jours	en millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	586,0
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	647,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	555,6
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	579,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	670,0
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	680,4
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	518,0
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	535,7

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

2) Depuis 1948, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

de la Banque depuis 1907

Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes pour les accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	11,5	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	5,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	16,1	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	5,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	4,4	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	4,7	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	63,9	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	22,3	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954

Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ²⁾	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500

¹⁾ Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
²⁾ Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
³⁾ Non compris les amortissements.
⁴⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁵⁾ Intérêts à l'Administration fédérale compris.

de la Banque depuis 1907

Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁸⁾ Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁸⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

⁶⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).
⁷⁾ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.
⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/8 à 1915.
⁹⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ²⁾	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072
1947	811	517	127	108	55	1 427	10 756	147	1 515	1 899	—	175	16 380
1948	2 134	1 827	44	163	95	1 498	7 168	176	1 736	2 345	95	150	15 002
1949	1 902	1 814	14	34	37	700	7 689	80	1 386	1 409	116	164	13 118
1950	1 623	1 567	11	16	25	552	10 470	81	1 350	1 223	151	171	15 279
1951	2 811	2 641	127	31	1	770	7 888	130	1 459	1 266	179	176	14 327
1952	3 934	3 537	328	53	5	736	8 232	117	1 303	934	139	191	15 204
1953	3 751	3 295	435	14	—	605	9 699	114	1 258	1 214	171	206	16 606
1954	2 705	2 192	489	19	—	622	10 689	126	1 356	971	102	223	16 348

¹⁾ Dès 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
²⁾ Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
³⁾ Non compris les amortissements.

de la Banque depuis 1907

Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ⁴⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 ⁵⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 ⁶⁾	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 ⁷⁾	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁶⁾	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954

4) Y compris droit de garde et location de coffres-forts.
5) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.
6) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.
7) Frais de stérilisation.

La Banque Nationale Suisse de 1949 à 1954

Situation en fin de mois



Trafic de compensation

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1950	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	22
1951	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1952	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1953	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1954	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	24
Nombre d'effets											
1950	62 564	40 596	5 040	111 083	67 309	7 383	15 740	120 642	430 357	—	—
1951	73 750	43 580	5 294	142 227	70 229	6 801	16 705	140 580	499 166	—	—
1952	72 084	36 030	4 119	122 935	70 049	5 786	15 646	179 823	506 472	—	—
1953	67 440	35 005	3 686	117 751	69 359	5 890	15 676	210 307	525 114	—	—
1954	67 313	36 263	3 368	119 846	71 156	5 040	14 738	195 839	513 563	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1950	769 706	178 063	30 133	865 653	404 206	35 753	85 858	792 684	3 162 056	214 060	911 844
1951	850 238	185 308	32 755	1 219 983	387 701	38 256	111 713	859 117	3 685 071	237 431	876 586
1952	696 243	167 417	36 948	1 218 429	394 102	24 473	105 093	853 837	3 496 542	214 714	928 593
1953	672 532	168 337	36 169	1 106 923	400 392	25 322	94 955	889 982	3 394 612	201 889	1 038 731
1954	778 868	183 506	28 429	1 159 491	430 406	20 575	85 516	902 600	3 589 391	369 676	1 504 808
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1950	49.84	55.80	45.73	56.57	52.94	39.60	48.12	59.19	54.56	59.40	73.03
1951	49.38	54.51	40.90	58.17	57.67	41.57	48.38	62.84	56.37	60.71	75.96
1952	47.17	55.83	37.91	56.00	55.97	42.59	45.55	63.12	55.37	59.21	74.29
1953	46.60	55.38	28.85	53.15	56.84	45.29	42.79	63.37	54.47	57.42	76.41
1954	46.54	54.02	29.40	52.48	55.84	35.47	45.41	62.76	53.81	61.69	76.86

Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1^{er} janvier 1955

I. Présidence de l'Assemblée générale

(Période administrative 1951—1955)

M. le D^r A. Müller, Amriswil, président.

M. le Prof. P. Carry, avocat, Genève, vice-président.

II. Commission de contrôle

(Période administrative 1954/1955)

MEMBRES :

- MM. G. de Kalbermatten, banquier, Sion, président.
 D^r E. Gsell, professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler.
 R. Corrodi, directeur de la Banque cantonale de Schaffhouse, Schaffhouse.

SUPPLÉANTS :

- MM. N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell.
 H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans.
 D^r H. Meyer-Scholer, directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Lausen, à Liestal.

III. Conseil de banque

(Période administrative 1951—1955)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

- MM. D^r A. Müller, Amriswil, président.
 Prof. P. Carry, avocat, Genève, vice-président.
 *J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg.
 *W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau.
 E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève.
 *W. Bloch, ancien directeur général de la Société des Usines de Louis de Roll, président de la Banque cantonale de Soleure, Soleure.
 R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Loetschberg-Simplon, Berne.
 *S. de Coulon, conseiller aux Etats, directeur d'Ebauches S. A., Fontainemelon.
 *E. Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du canton de Lucerne, Schüpfheim.
 D^r G. Eugster, conseiller national, président de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel, Mörschwil.
 *E. Fischer, ancien conseiller d'Etat, Lausanne.
 *G. Fischer, administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, à Zollikon.
 *D^r B. Galli, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du Canton du Tessin, Lugano.
 V. Gautier, de la maison Pictet & Cie, Genève.
 A. Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne.
 *L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina.
 Prof. D^r O. Howald, délégué du Comité directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg.
 P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle.
 D^r jur. h. c. C. Koechlin, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle.
 D^r h. c. H. Küng, directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen.
 D^r W. Linsmayer, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich.

- MM. D^r R. Loretan, avocat, Sion.
 *D^r A. Lusser, conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug.
 U. Meyer-Boller, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon.
 M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S. A., L'Orient.
 C. Müller-Munz, ancien président central de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, Zurich.
 *A. Picot, conseiller aux Etats et ancien conseiller d'Etat, Genève.
 *W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle.
 A. Raduner, président du Directoire commercial de St-Gall, Horn.
 D^r M. Rusca, avocat et notaire, Lugano.
 M. Savoye, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Compagnie des Montres Longines, Francillon S. A., St-Imier.
 D^r A. Schmid, conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, Oberentfelden.
 *F. Schnorf, membre de la direction générale de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen.
 D^r R. Speich, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.
 *H. Stähli, conseiller national, président de la Banque cantonale de Berne, Berne.
 E. Weber, ancien président de la Direction générale de la Banque nationale suisse, Erlenbach (Zurich).
 J. R. Weber, conseiller aux Etats, agriculteur, membre du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Grasswil.
 H. Winzenried, président de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, Deisswil.
 D^r E. Wyss, secrétaire et collaborateur économique de l'Union syndicale suisse, Bâle.
 (1 mandat vacant.)

IV. Comité de banque

(Période administrative 1951—1955)

MM. D^r A. Müller, Amriswil, président de par ses fonctions.
 Prof. P. Carry, Genève, vice-président de par ses fonctions.
 W. Ackermann, Hérisau.
 E. Barbey, Genève.
 R. Bratschi, Berne.

MM. D^r B. Galli, Lugano.
 Prof. D^r O. Howald, Brougg.
 D^r jur. h. c. C. Koechlin, Bâle.
 D^r W. Linsmayer, Zurich.
 (1 mandat vacant.)

V. Comités locaux

(Période administrative 1951—1955)

A ARAU

MM. A. Oehler-Wassmer, président du conseil d'administration des Usines métallurgiques Oehler & C^o, société anonyme, Aarau, président.
 H. von Arx-Gresly, Olten, vice-président.
 D^r O. Pfiffner, administrateur-délégué de la maison «Elfa» Usine Electrochimique Francke S. A., Aarau.

BALE

MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Bâle, président.
 D^r h. c. G. Bohny, président de l'Union des arts et métiers de Bâle-Ville, Bâle, vice-président.
 W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Pratteln.

BERNE

MM. A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Berne, président.
 D^r W. Weyermann, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Berne, vice-président.
 H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne.

GENÈVE

MM. Ed. Bordier, de la maison Bordier & C^{ie}, Genève, président.
 J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Genève, vice-président.
 J. Duckert, agent général de La Genevoise Compagnie d'Assurance sur la Vie, Genève.

LAUSANNE

MM. L. Mercanton, directeur de la Société romande d'électricité, Clarens-Montreux, président.
 H. Mayr-Zwahlen, ing., président du conseil d'administration de la maison Zwahlen & Mayr S. A., Prilly-Lausanne, vice-président.
 F. Cuendet, de la maison Cuendet & Martin, Yverdon.

LUCERNE

MM. J. Moser, directeur de la Fédération d'associations agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président.
 K. Bucher, conseiller national, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne, vice-président.
 D^r J. Hug-Gübelin, de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne.

LUGANO

MM. E. Brenni, ing. directeur de la Società Anonima Tannini Ticinesi, Mendrisio, président.
 F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, vice-président.
 E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso.

NEUCHÂTEL

MM. H. Humbert, de la maison Jean Humbert & C^{ie} S. A., La Chaux-de-Fonds, président.
 J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & C^{ie} S. A., Neuchâtel, vice-président.
 G. Madliger, de la maison Madliger Ing. S. A., Neuchâtel.

ST-GALL

MM. D^r h. c. F. Hug, président d'honneur du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall, président.
 P. Markwalder, de la maison Markwalder & C^o, St-Gall, vice-président.
 R. Nef-Sutter, de la maison Nef & C^o, St-Gall.

ZURICH

MM. A. Landolt, commerçant, Zurich, président.
 H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & C^{ie}, Winterthur, vice-président.
 O. Küderli, de la maison Küderli & C^o, ci-devant Baer & C^o, Zollikerberg.

VI. Direction générale

Membres de la Direction générale (Directeurs généraux)

MM. le D^r P. Keller, Zurich (président); D^r h. c. P. Rossy, Berne (vice-président); D^r W. Schwegler, Zurich.

Secrétariat général

Directeur de division et secrétaire général: M. E. Mosimann, Zurich.

Suppléant du secrétaire général: M. le D^r R. Erb, Berne.

Départements de la Direction générale

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS A ZURICH

Chef du I^{er} département: M. le D^r P. Keller, président de la Direction générale.

Suppléant: M. le D^r J. Leemann, directeur.

Directeurs de division: MM. A. Hay, D^r W. Kull.

Juriste-conseil: M. H. Huber, avocat.

Chef du III^e département: M. le D^r W. Schwegler, membre de la Direction générale.

Suppléant: M. E. Colombo, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bachmann, P. Bachmann, A. Bertschinger, P. Bollmann, W. Breitenmoser, D^r E. Eggmann, O. Heyer, E. Kunz, H. Lendi, E. Maag, E. Meier, H. Nägeli, L. Noseda, H. Peyer, R. Reutlinger, A. Ritter, J. Rudin, E. Schnorf, J. Torgler, M. Triner, A. Weilenmann, H. Werder.

Mandataires commerciaux: MM. Ph. Blaser, A. Braun, E. Brunner, E. Harlacher, G. Hasler, D^r G. Jaquemet, E. Kaufmann, R. Meier, E. Rentsch, A. Rutz.

AGENCE DE WINTERTHOUR

Fondés de pouvoirs: MM. E. Maurer, J. Messmer.

Mandataire commercial: M. M. Weiss.

II^e DÉPARTEMENT A BERNE

Chef du département: M. le D^r h. c. P. Rossy, vice-président de la Direction générale.

Suppléant: M. le D^r R. Motta, directeur.

Directeur de division: M. le D^r H. Aepli.

Caissier principal de la Banque: M. O. Kunz.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Aebersold, H. Brunner, E. Burkhardt, D^r R. Erb, W. Forster, O. Gerber, H. Moser, D^r W. Stöcklin, H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher.

Mandataires commerciaux: MM. H. Baumgartner, W. Bretscher, E. Bringolf, D^r P. Flückiger, J. Immoos, Ch. Polier, Ch. Schweingruber.

AGENCE DE BIENNE

Fondés de pouvoirs: MM. H. Weiss, E. Keller.

Mandataire commercial: M. A. Thevenon.

VII. Succursales

A ARAU

Directeur: M. A. Henny.

Fondés de pouvoirs: MM. S. Hügi, A. Küng.

Mandataires commerciaux: MM. W. Enz, W. Schaffner.

B ALE

Directeur: M. B. Fisch.

Fondés de pouvoirs: MM. J. Hablützel, A. Probst, E. Wüthrich.

Mandataires commerciaux: MM. H. Brunner, U. Burry, O. Laubscher, R. Meyer.

G ÈNÈVE

Directeur: M. M. Compagnon.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Berthoud, J. Rossi, J. Terrier.

Mandataires commerciaux: MM. E. Bersier, P. Martin, E. Raymond.

L AUSANNE

Directeur: M. R. Virieux.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Andrié, O. Grec, R. Zuttel.

Mandataires commerciaux: MM. A. Bornand, F. Duport, A. Michod.

L UCERNE

Directeur: M. le D^r F. Jenny.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Birrer, A. Kost, H. Landolt, G. Sidler.

Mandataires commerciaux: MM. W. Hofer, Ch. Zelger.

L UGANO

Directeur: M. R. Rossi.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Canonica, G. Gaggini.

Mandataires commerciaux: MM. R. Ghiringhelli, B. Rüttsch, G. Steiger.

N EUCHATEL

Directeur: M. L.-M. de Torrenté.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Berger, R. Hügli, Ch. Jequier.

Mandataires commerciaux: MM. A. Binggely, E. Thomet.

AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Fondés de pouvoirs: MM. R. Zintgraff, R. Girardier.

Mandataire commercial: M. J. Henny.

S T-GALL

Directeur: M. R. Sutter.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Keller, R. Siegrist, A. Steinmann.

Mandataires commerciaux: MM. A. Schmidbeini, E. Schöbi.